

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université HAMMA Lakhdar El-Oued Faculté
des Lettres et des Langues Département des
Lettres et Langue Françaises



Mémoire de fin d'étude élaboré en vue de l'obtention du diplôme
de Master

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

L'expression orale chez les apprenants du FLE du
niveau intermédiaire (cas du Centre
d'Enseignement Intensif des Langues d'El-Oued)

Réalisé par :

DJEDIDI Asma

KHOUBZI Maïssa

Supervisé par :

Mme CHIHANI Ouacila

Présenté le 17-09-2020

Membre du jury

Noms et Prénoms	Grade	Qualité	Etablissement
• KOBBI Nassima	M.A.A	Présidente	Université d'El-Oued
• GAOUOUA Djellal	M.A.A	Examineur	Université d'El-Oued
• CHIHANI Ouacila	M.C.B	Encadrante	Université d'El-Oued

Année universitaire :
2019/2020

Remerciements

Sur le principe de celui qui ne remercie pas Dieu ne remercie pas les gens, nous remercions tout d'abord Dieu le tout Puissant pour son aide dans l'achèvement de ce travail de recherche.

Nous remercions vivement notre directrice de recherche Mme Chihani Ouacila pour sa gentillesse avec nous et son assistance.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au Dr. Besra Chihab pour sa lecture de notre travail et ses précieux conseils et remarques et surtout, pour la confiance qu'il nous a accordée.

Nous souhaitons à remercier Mr. Mostefaoui Ammar le directeur du centre d'enseignement intensif des langues pour l'accueil qui nous a réservé et pour les facilités qu'il nous a fournies lors de nos études scientifiques, comme nous remercions vivement son respectueux assistant Mr. Salhi Abdel Fettah pour son dévouement à notre service et pour avoir fourni la bonne atmosphère afin d'effectuer nos expériences pédagogiques.

Nous témoignons toutes nos reconnaissances aux enseignants du français du centre et bien particulièrement Mr. Daha Mohamed El Habib pour ses conseils directifs.

Nous voudrions remercier chaleureusement Mr. Chemmar Said pour son aide documentaire, et Mr. Gouli Mohammed Lamine pour tous ses aides.

Et à la fin, nous remercions profondément toute personne ayant contribué de près ou de loin à ce travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes deux planètes, le Soleil et la Lune, mes parents, source de vie, aucune expression ne pourrait pleinement être à la hauteur de l'amour et de la tendresse dont ils ne cessent de me combler, que ces larmes que j'ai versées en écrivant ces lignes expriment ma gratitude et merci pour leur présence à mes côtés et leur soutien dans tous les moments de ma vie. Que le bon Dieu, le tout Puissant, leur préserve une bonne santé et longue vie.

A ma grande sœur, ma moitié Manel, qui m'a tant encouragé et me guidé au bon chemin, qu'Allah la procure le bonheur dans sa vie.

A mes frères et sœurs, les êtres les plus proches à mon cœur et les plus merveilleux au monde : Abdelmounaim et Abderrahmane, mes liens dans la vie que je leur souhaite tout du succès dans leur avenir. Et les sources de joie : Qatar Ennada, Mohammed Anouar et la petite Fatima Zohra.

A tous les membres de ma grande famille, mon grand-père et mes grands-mères. Mes oncles, mes tantes et mes sœurs et frères avec qui j'ai passé ma belle enfance, je vous aime tous !

A l'âme de mon cher grand-père Abdeldjebbar, que le Puisse Dieu l'accorde sa sainte miséricordieux et l'accueille dans son vaste paradis.

Maïssa

Dédicace

À mes très chers parents, qui m'ont soutenue dans chaque moment

Mon père : ma source de volonté et d'amour, qui a toujours
m'encouragée sans limites

Ma mère : la fleur de ma vie et la perle rare pour moi

Aucune dédicace ne pourrait exprimer mes profonds sentiments envers elle

À ma maîtresse de français BOUDRAA Fatima Zohra, âme que j'ai perdue, celle qui
m'a accompagné dans mon enfance et qui m'a appris des lettres que je ne
connaissais pas

Prions ensemble pour cette belle âme, que Dieu l'accueille en son vaste paradis

À mes frères et sœurs, source de joie et de bonheur

À tous mes professeurs et mes collègues tout particulièrement Soumia

À tous ceux que j'aime et qui m'aiment

Asma

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Dédicace	
Table des matières	
Introduction générale.....	9
CHAPITRE 01: L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE	
1. Le français en Algérie	15
1.1. Retour historique.....	15
1.2. Représentation et statut	16
1.3. Le français dans l'enseignement.....	18
1.4. Le français vis-à-vis des nouvelles demandes populaires.....	19
2. Aspects conceptuels et définitoires de l'oral	20
2.1. Définition de la notion « Oral »	20
2.2. L'oral comme objet didactique	21
2.2.1. L'oral comme moyen d'expression.....	22
2.2.2. L'oral comme moyen d'enseignement.....	23
2.2.3. L'oral comme objet d'apprentissage	23
2.2.4. L'oral comme moyen d'apprentissage	24
2.2.5. L'oral comme objet d'enseignement.....	24
Conclusion partielle.....	26
CHAPITRE 02 :L'expression orale : Pratiques et difficultés	
Introduction partielle	27
1.1. Les caractéristiques de l'expression orale.....	29
1.1.1. Des idées	29
1.1.2. De la structuration	30
1.1.3. Du langage	30
1.2. Les formes de l'expression orale	30
1.2.1. Du non verbal	30
1.2.2. Des pauses, des silences et des regards	30
2.1. Comment enseigner l'expression orale en classe de FLE.....	32
2.2. L'enseignant et l'apprenant en classe de FLE	33
2.2.1. Le rôle de l'apprenant	33
2.2.2. Le rôle de l'enseignant	33
3. Pour favoriser l'apprentissage du FLE : Le document authentique est un exemple d'exploitation en classe.....	34

3.1. Les types d'activités de l'expression orale	35
3.1.1. La compréhension orale	35
3.1.2. L'expression orale	35
4. La compétence de l'expression orale	37
5. L'évaluation de l'expression orale	38
6. Quelques facteurs, obstacles et difficultés qui entravent l'opération de l'expression orale	38
6.1. Les obstacles psychologiques	39
6.2. Les obstacles familiaux.....	41
6.3. Les obstacles didactiques et pédagogiques	41
6.4. Les obstacles d'ordre socioculturel.....	42
9.5. Les obstacles d'ordre linguistique	42
Conclusion partielle.....	43

CHAPITRE 03: La pré-enquête

Introduction	45
1. Présentation de la population visée	45
2. Raison du choix du public	46
3. Présentation et description du lieu de l'enquête	46
4. Raison du choix du lieu de l'enquête	47
5. Description et analyse de structure de la méthode « Le Nouveau Taxi ! »	48
6. Description du corpus.....	50
7. Description de méthodologie.....	51
7.1. L'enquête par questionnaire.....	51
7.1.1. Raison du choix du questionnaire	51
7.1.2. Description du premier questionnaire	51
7.1.3. Description du deuxième questionnaire	52
7.2. L'observation en situation.....	53
7.3. Déroulement de l'enquête	54
7.3.1. Par questionnaire	54
7.3.2. Par observation.....	55
8. Difficultés relatives aux enquêtes.....	55
Conclusion.....	57

CHAPITRE 04 L'enquête : Analyse et interprétation des résultats

1. Description graphique et analyse des questionnaires	59
1.1. L'analyse du questionnaire adressé aux apprenants	59
2. Analyse de l'observation en situation.....	73
2.1. Description.....	73

2.2. Déroulement pédagogique	74
2.3. Analyse et description des séances	75
2.4. Synthèse	77
Conclusion générale	59
Bibliographie	59
Annexes	83
Résumé	

Introduction générale

Introduction générale

Avant tout, en Algérie, la langue française est une langue étrangère, c'est la langue du colonisateur vue par le peuple algérien. Cette langue a vécu une grande marginalisation et négligence après l'officialisation de la langue arabe en 1962. Aujourd'hui, le français fait également une partie intégrante du système éducatif algérien, une langue d'enseignement à partir du cycle primaire, elle est à l'écrit plus qu'à l'oral. La non pratique orale de la langue en classe ou en dehors pose un problème majeur qui peut tuer l'âme de toute langue.

Dans nos jours, l'ouverture au monde et à la modernité, le développement des technologies et en particulier du média, donnent effectivement l'occasion à toutes les langues étrangères et à la langue française surtout d'occuper un statut si important en Algérie, en tant que pays francophone, tout en favorisant le désir chez les algériens d'apprendre cette langue étrangère. Cela s'explique vivement par les initiatives d'une catégorie importante des algériens et notamment des apprenants qui parviennent à s'inscrire dans les centres intensifs et extrascolaires des langues pour apprendre cette langue et être en mesure de sa maîtrise pour des fins professionnelles et communicatives. En effet et par observation, la majorité des apprenants du français ne s'expriment pas oralement parce qu'ils ont des difficultés à parler dans des différentes situations auxquelles ils sont confrontés.

La maîtrise du français se réalise par la pratique dans la vie quotidienne et l'exploitation de toute occasion à fin de s'exprimer oralement et de s'engager positivement en participant aux sujets et aux débats d'idées. La langue n'est plus un moyen, elle est comme un instrument pour celui qui apprend la culture. En FLE la langue devient une finalité, Plaquette, H. (2006 :17), explique de son côté que « *dans chaque culture humaine, on constate une primauté de l'oral sur l'écrit. En un mot, l'oral a toujours présenté à l'écrit* ». Dans un premier temps, l'oral précède l'écrit car la langue orale subit une fin interactive, dans la maison, au travail, au marché, etc., dans les situations vis-à-vis avec les autres, on communique oralement et non par écrit, cela explique vivement la place de l'oral par rapport à l'écrit.

Notre travail de recherche s'inscrit absolument dans un contexte général qui est la didactique du FLE, et un autre particulier qui est la didactique de l'oral, il est intitulé : « L'expression orale chez les apprenants du FLE de niveau intermédiaire. », notre cas d'étude s'insère dans les classes du FLE du niveau intermédiaire dans le Centre d'Enseignement Intensif des Langues (désormais CEIL) allié à l'université d'Echahid Hamma Lakhdar d'El-Oued.

Introduction générale

Du coup, nous n'avons pas choisi ce sujet au hasard, nous nous entraînions par des vraies raisons et motivations d'ordre différent :

- Une motivation personnelle : nous devons signaler, pour être honnêtes, que le présent thème venait de la proposition de notre directrice de recherche Mme CHIHANI Ouacila qui nous avait proposé une liste de huit thèmes ; après avoir fait une lecture approfondie de cette liste, nous avons choisi notre présent sujet parce qu'il nous a semblé intéressant et qui mérite vivement l'opportunité d'être traité car tout au long de notre parcours universitaire et au niveau de notre département, nous avons remarqué toujours qu'il y'avait une absence quasi-totale des apprenants s'exprimant et parlant oralement en français, et que ce sujet n'a été plus consulté par les étudiants de notre département.

- Une motivation scientifique et intellectuelle : nous voulons traiter de très près les différentes difficultés langagières, et connaître les vraies raisons de la non maîtrise de l'oral chez les apprenants de ce niveau à fin d'améliorer cette compétence chez eux; il faut savoir pourquoi ces apprenants qui ont, en quelque sorte, une base et une connaissance préalable de normes et règles grammaticales, syntaxiques, etc., de la langue française, n'arrivent pas à parler et à partager leurs opinions avec les autres, savoir justement leurs besoins primordiales de pratique, de stratégies et de remédiations à leurs obstacles.

L'objectif central que nous avons maintenu à travers notre présente recherche est le suivant : déterminer les différentes difficultés et obstacles rencontrés par les apprenants du FLE de niveau intermédiaire et découvrir les vraies causes de la faiblesse et du blocage qui entravent l'opération de l'expression orale chez eux. Cet objectif principal fractionne en trois autres objectifs opérationnels :

- 1- Savoir comment les enseignants du centre encouragent-ils leurs apprenants pour faire combler leurs lacunes et craintes à l'expression orale.

- 2- Vérifier l'efficacité des méthodes utilisées et des stratégies proposées par les enseignants et l'ampleur de la réponse des apprenants à ces solutions.

- 3- Assurer l'utilité et la valeur du CEIL pour garantir un apprentissage valorisé et rentable de l'oral.

A la lumière de ce que nous avons abordé supra, la question centrale qui nous a suscité est la suivante :

Introduction générale

→ Quelles sont les obstacles majeurs rencontrés par les apprenants du CEIL à l'expression orale ? Et quelles sont les tentatives et les stratégies de remédiation de ces obstacles ?

A partir de cette problématique qui est notre point de départ, il est important de poser certaines questions partielles :

1- Quelle sont les méthodes utilisées par les enseignants du CEIL et comment peuvent-ils inciter les apprenants à s'exprimer oralement ?

2- Est-ce que les apprenants s'engagent-ils personnellement dans les activités de l'expression orale ?

3- Est-ce que le programme organisé par le centre répond aux besoins des apprenants ?

Dans la tentative de répondre à notre problématique mentionnée ci-dessus, nous avons proposé l'hypothèse suivante : les obstacles majeurs rencontrés par les apprenants à l'expression orale seraient du type aussi psychologique que linguistique, et par conséquent, chaque enseignant propose la stratégie qui lui convient à la situation.

Cette hypothèse se segmente, par son rôle, en trois hypothèses partielles relatives aux questions posées et qui seraient par la suite validées au cours de notre enquête :

1- Les enseignants réaliseraient des exercices qui mettraient l'apprenant dans des situations purement orales accompagnées de son encouragement et motivation.

2- La plupart des apprenants s'engageraient dans les activités liées à l'expression orale.

3- Le programme du centre tout seul ne répondrait pas à tous les besoins de ces apprenants.

Notre travail de recherche s'articule absolument autour de deux grandes parties :

Une partie théorique où nous nous appuyons également sur une méthode systématiquement descriptive et une étude qualitative afin de décrire les fondements théoriques de notre travail, cette partie regroupe deux chapitre : Dans le premier chapitre intitulé « L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE », nous présenterons premièrement un aperçu historique du statut du français en Algérie et sa représentation actuelle dans les secteurs éducatif, scientifique et social, dans un deuxième temps, nous allons entamer des aspects définitoires et conceptuels de l'oral en didactique du FLE.

Introduction générale

Dans le deuxième chapitre intitulé « L'expression orale : Pratiques et difficultés » nous baserons donc spécifiquement sur la perle de notre travail de recherche, tout en reposant sur la notion de « l'expression orale », sa définition, ses caractéristiques et formes, sa pratique en classe du FLE et les difficultés qui accompagnent cette opération langagière, car elle est comme un lien qui relie entre les éléments l'un avec l'autre, c'est le pôle du notre thème de recherche. Autrement dit, elle constitue un concept clé qui nous entraînent à faire des recherches approfondies pour réaliser un travail de fin d'étude aussi honorable.

_ La deuxième partie de notre travail serait ordinairement une partie pratique qui serait accordé à notre étude de terrain où nous nous reposerons sur une méthode typiquement analytique qui sert à analyser les données collectées et une étude quantitative et qualitative. Cette partie se divise par son rôle en deux chapitres : le premier « La pré-enquête » nous évoquerons toutes les informations qui peuvent donner plus d'éclairage sur notre démarche d'investigation : le lieu et le public visé par notre enquête et la justification de ces deux choix, l'analyse de la méthode « Le Nouveau Taxi ! » adoptée par le centre et la description de corpus et de méthodologies. Alors que le deuxième « L'enquête » serait censé à l'analyse et l'interprétation des résultats.

Finalement, notre travail scientifique terminera par une conclusion générale contenant une synthèse ou un bilan qui résume tous les résultats et les données obtenus des questionnaires et toutes les observations effectuées, ce qui nous amènera notamment à répondre à notre problématique et à la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses.

CHAPITRE 01:
L'oral et ses aspects spécifiques en didactique
du FLE

Introduction partielle

Dans ce chapitre intitulé « L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE », nous allons également, en premier temps, mettre en évidence le statut du français en Algérie, nous aborderons donc nécessairement un coup d'œil historique de l'Algérie tout en prolongeant sur son histoire avec l'existence française en tant que colonisateur, puis, nous nous tournons vers la langue française et son statut et représentation dans le pays d'une manière générale et son statut dans l'enseignement d'une manière particulière. Ensuite, nous terminerons ce point par la représentation du français après la série de mouvements populaires algériennes de février 2019 (désormais HIRAK).

Dans un deuxième temps, nous évoquerons la notion de l'oral dans le contexte de didactique du FLE en présentant sa définition et ses différents angles.

1. Le français en Algérie

1.1. Retour historique

L'histoire de l'Algérie est l'une des histoires les plus riches et mouvementées dans le monde arabe, ce pays maghrébin, qui considéré comme le premier en Afrique en termes de superficie, connaît à l'époque de nombreuses anciennes civilisations, de l'Antiquité avec la fondation des premiers royaumes berbères qui constituent les premiers peuples occupant l'Afrique du nord, jusqu'à l'avènement des français durant la période de la colonisation française de 1830 à 1962.

Cette longue période est marquée par la violence et la tentative d'effacer tout ce qui est Arabo-Berbères en incluant la langue, la culture et la religion françaises, Ambroise Queffélec *et al.* disons dans cet égard :

Les colonisateurs entreprirent de désagréger définitivement les fondements de l'organisation arabe et de pratiquer une guerre intensive à la culture et à la langue arabes, en traquant et en détruisant toutes les poches de résistance populaire et en interdisant toute tentative d'opposition à l'idéologie coloniale. (2002 : 19)

Après la chute du port d'Alger aux mains des forces françaises en 05 juillet 1830, et l'annonce officielle de l'occupation de l'Algérie, et avec l'arrivée des centaines de familles françaises venant s'installer dans l'Algérie française, le paysage linguistique du pays commence également de petit à petit à se troubler, Khaoula Taleb Ibrahim (2004 : 207-218) ajoute : « *toutefois, c'est le français qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien* ».

Comme elle a été un lieu de plusieurs invasions, la situation sociolinguistique de l'Algérie est à la base plurilinguisme, comme le atteste Samir Abdelhamid (2002 : 35) : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un problème de plurilinguisme* », un amalgame entre l'arabe classique / l'arabe parlé ou dialectal, le tamazight avec ses variétés dans les grandes kabyles, le turc la langue des autorités du pays et d'autres langues parlées par une minorité des immigrants de divers pays européens autres que la France, cette situation « *connaîtra une rupture avec la conquête française qui provoquera son effondrement structurel en introduisant de nouvelles normes de mesure et de référenciation culturelles* » (Queffélec *et al.*, 2002 : 18) et en appliquant une forte politique de « francisation » qui sert à instaurer officiellement et

progressivement le français au secteur scolaire. Cette politique scolaire et arbitraire a été concrétisée par l'administration française et sous l'autorité de Jules Ferry dès 1881 par l'inclusion du français langue officielle de la colonie dans les écoles algériennes, c'était « *le point de départ de la francisation de l'Algérie* » (Morsly, 2004 : 172, cité par Mériouani, N., 2009 : 29), l'école étant le premier palier formel et institutionnel et le vecteur essentiel qui permettra considérablement l'officialisation du français et par la suite la francisation de l'Algérie.

L'objectif principal de cette politique n'était pas seulement la généralisation du français dans le territoire algérien mais bien aussi un but plus profond et intensif, c'est l'identité algérienne et ses principes : les repères religieux, sociaux, économiques, culturels et traditionnels du pays.

Pendant ce temps, les algériens ont été plus attachés à leurs écoles coraniques, le peu qui n'ont pas été éliminées par le pouvoir militaire, les parents avaient refusé d'envoyer leurs enfants aux établissements français, moins de 6% de la population algérienne était scolarisée, raison pour laquelle les tentatives françaises de franciser le peuple algérien et de les déposséder de tous les symboles de leur identité arabo-musulmane ne furent pas un énorme succès.

1.2. Représentation et statut

Il était plus que impossible de parler ,aujourd'hui, de statut du français en Algérie sans évoquer ou jeter un coup d'œil sur les données historiques de la période de l'occupation française, qui entraînait, certes, le profond ancrage de la langue française dans la réalité sociolinguistique de l'Algérie et dans la trame de langues parlées dans le territoire du pays.

Au lendemain de l'indépendance, et comme tous les pays anciennement colonisés, la question linguistique en Algérie indépendante présentait, de 1962 jusqu'à nos jours, un conflit « *de surface masquant en réalité un antagonisme entre la culture du colonisateur et celle du pays conquis. Chacune des langues est définie par un statut officiel qui, tout en précisant les rôles et les fonctions qui lui ont assignés, fixe aussi leurs domaines d'emploi.* » (Queffélec et al., 2002 : 67). Dès 1962, la langue arabe s'est retrouvée enseignée uniquement dans les écoles coraniques et les zaouïas dirigées par l'Association des Universitaires Musulmans Algériens. Le nouveau gouvernement sous la direction d'Ahmed Ben Bella ,premier

CHAPITRE 01 : L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE

président de la république algérienne, a donc décidé de définir la langue arabe comme langue nationale et officielle et de généraliser l'enseignement de l'arabe dans les écoles publiques, de l'autre côté le français est définie comme langue étrangère, l'objectif de cette législation ,loi N° 91-5 du 16 janvier 1991 et ordonnance N° 96-30 du 21 décembre 1996, était l'unité nationale et de restaurer l'identité arabo-musulmane de l'Algérie et sa position parmi les nations arabes après toute une longue période de colonisation, et d'intensifier l'usage de la langue arabe dans les différents secteurs comme l'économie, l'enseignement qui était assuré par des enseignants égyptiens et syriens, les médias comme la presse écrite, la radio et la télévision ; mais dans une Algérie complètement francisée et malgré qu'elle était officiellement considérée comme langue étrangère, « *la langue française reste cependant, de 1962 à 1970, une langue véhiculaire servant au fonctionnement des institutions et un médium d'enseignement dans les établissements scolaires.* » (Oueffélec et al., 2002 : 68).

Donc à savoir l'officialité de la langue arabe dans une Algérie récemment indépendante et le retour de la langue de Molière comme langue étrangère, le français était plus fréquente et dominante et cela est dû au lourd héritage colonial.

Au fil des années, et malgré le statut qu'il occupe le français entant qu'une première langue étrangère en Algérie, elle ne paraît pas étrangère dans la réalité algérienne, nous trouvons le français certainement dans notre vie quotidienne dans la cellule familiale et sociale, les conversations quotidiennes des Algériens sont pleines des mots et expressions français, dans presque toutes les façades internes des magasins et vitrines, des cafétérias, des entreprises privées, dans les panneaux publicitaires, nos ministres et hommes d'Etat articulent en français, nos médecins écrivent leurs ordonnances en français, nos célèbres écrivains élaborent et publient encore leurs ouvrages en français, nos administrations fonctionnent en français, les factures de presque toutes les grandes compagnies nationales et les institutions économiques sont diffusées en français, aussi, la presse franco-algérienne est toujours présente et lue par un nombre important des Algériens, l'ancien ministre algérien Mohamed Benrabah qui a été en charge de la Communication déclare dans ce propos :

Cette presse est française dans le fond et dans la forme (et) n'a rien avoir avec le peuple algérien, sauf le fait qu'elle se trouve sur le territoire algérien [...], les journaux qui utilisent la langue du colonialisme destructeur sont à l'origine de tous les maux et les malheurs qui secouent le pays [...], cette presse est derrière l'échec des précédentes expériences d'arabisation. (1998)

CHAPITRE 01 : L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE

Les presses orales et écrites et de médias « ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays. La quasi-totalité de la population née à partir de 1962 a bénéficié d'un enseignement en français, puis progressivement, d'un enseignement de français. » (Cheriguen, F., 1997 : 66)

En revanche, loin de son lien avec le passé colonial, de nombreux Algériens considèrent le français comme une langue de savoir, de développement, de modernité et d'ouverture sur le monde, une langue qui s'est enracinée dans la culture algérienne ce qui cette culture sera unique, riche et différente au monde entier.

1.3. Le français dans l'enseignement

Dans le système éducatif, selon l'ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976 cité par Outaleb-Pellé, Aldjia (2014 : 17), le français est « définie comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples. » Cette langue est également parmi les trois matières de base en accompagnant de l'arabe et des mathématiques, elle est enseignée comme la première langue étrangère vivante à partir de la troisième année primaire avec une taille horaire de 3 à 5 heures par semaine, l'enfant algérien se trouve donc dans cette hétérogénéité linguistique complexe, Queffélec *et al.* (2002 :87) ajoutent, de leur côté, que même avant l'entrée à l'école, l'enfant est soumis à un champ linguistique hétérogène ce qui établit en lui une richesse culturelle, une fois l'enfant sort de son environnement familial et devient scolarisé son ordre naturel des choses sera bouleversé par des paramètres méthodologiques et didactiques ce qui lui causera fondamentalement un décalage linguistique.

Aux universités nationales, l'enseignement est aujourd'hui arabisé, à l'exception des spécialités techniques et scientifiques, comme note le Rapport général de la commission de la réforme du système éducatif algérien (project) (2001 :152) cité par Nabil Sadi (2013 : 214) : « Les insuffisances voire l'absence de l'enseignement de la langue française, par exemple et parce que censée être généralisée, a exclu une frange de la population étudiante des études scientifiques et technologiques. »

CHAPITRE 01 : L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE

Actuellement à l'échelle internationale, c'est l'anglais qui vaine comme un pôle d'attraction si solide, néanmoins, quant à la recherche scientifique en Algérie, le français prime encore.

D'ailleurs, les universitaires (enseignants et chercheurs) préfèrent s'informer et se documenter en cette langue, Robert Chaudenson (1988 : 01) témoigne que l'Algérie est classée comme la quatrième au monde pour l'importation des livres en français, et cela explique le fort taux de francophonie en Algérie.

En bref, Rabah Sebaa a tout résumé pour le statut du français en Algérie :

Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université, elle demeure la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. (2002 : 85)

L'auteur veut dire que la langue de Molière même qu'elle ne prend pas un statut officiel en Algérie elle présente toujours dans la réalité sociolinguistique algérienne.

1.4. Le français vis-à-vis des nouvelles demandes populaires

Une autre période s'est écoulée sur l'Algérie qui doit être effectivement mentionnée et qui a largement affecté le statut et la place du français en Algérie. Cette période débute lors de l'année précédente 2019, l'Algérie a été témoin des événements politiques sans précédent, qui ont commencé le 22 février avec des manifestations populaires pacifiques de centaines de milliers d'Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, rejetant la candidature d'Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat, durant ces manifestations qui étaient nommées officiellement par « HIRAK », le peuple a demandé aussi de supprimer la langue française, les demandes algériennes dans le mouvement populaire également variaient et leurs opinions divergeaient à ce sujet, mais la demande de mettre fin à la tutelle et à l'influence françaises était l'une des demandes unanimes de tous, une grande partie des Algériens considère que la langue française est une relique de la période coloniale française mais bien aussi l'un des outils de l'influence directe de la France en Algérie.

Les manifestants algériens ont insisté largement sur leur rejet de l'influence et la domination françaises dans leur pays. La voix des étudiants algériens surtout, appelant à un

arrêt du français dans les écoles et les universités et le compenser avec la langue anglaise. D'un autre côté, et à l'occasion du 57^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le ministère de l'Education a lancé un référendum électronique sur le remplacement du français par l'anglais dans le secteur d'éducation et de la recherche scientifique en Algérie, les résultats du sondage ont été OUI pour un pourcentage écrasant de 95.2% ce qui indique le désir de la majorité des Algériens d'abandonner la langue de leur ancien ennemi.

Pour conclure, et à la lumière de ce que nous venons évoquer, nous pouvons clairement constater que la situation sociolinguistique récente du français en Algérie est tout à fait différente de la précédente, la génération de jeunesse algérienne actuelle refuse de plus en plus la dominance française dans le pays tout en demandant de la remplacer de l'anglais comme langue mondiale et comme c'est le cas dans la majorité de tous les pays arabes.

2. Aspects conceptuels et définitoires de l'oral

En didactique des langues vivantes étrangères (DLVE), et notamment français langue étrangère (FLE), l'oral a été toujours et depuis longtemps un objet principal et inévitable, mais bien avant qu'il soit un objet d'apprentissage, l'oral est s'acquière en premier temps tout naturellement, c'est le cas d'un enfant qui apprend de petit à petit à parler dans sa langue maternelle, d'acquérir de nouveaux concepts et de prononcer de nouveaux mots et expressions tout avant d'aller à l'école, cette habileté rapide et développée chez les enfants de pouvoir produire oralement et par la suite communiquer, développe chez eux une compétence de compréhension et d'expression orale qui sera évidemment développée et s'enrichie par la suite dans leurs premières années à l'école.

2.1. Définition de la notion « Oral »

Selon Le Robert « Dictionnaire d'Aujourd'hui » (1991 : 700), l'oral est défini comme le suit: « *opposé à l'écrit, qui se transmet par la parole, qui est verbal* ».

Donc par opposition à (écrit), l'oral est un terme anatomique synonyme de « verbal » qui signifie de vive voix (parole), et qui se rapporte à la bouche (buccal).

Selon Louis Porcher (1995 : 33) : l'oral est une réalité phonétique : « *une langue est d'abord une réalité prononcée, une réalité entendue, bref, une réalité phonétique* ».

Cet adjectif veut dire en grosso-modo une action phonétique qui se manifeste au niveau de la bouche.

2.2. L'oral comme objet didactique

L'oral a été toujours et pendant longtemps l'objet d'étude de base en didactique des langues étrangères vivantes (désormais DLEV), il y représente « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentiques.* » (Charaudeau P., Maingueneau, D., 2002 : 121)

En effet, de nombreuses recherches et projets ont été faits au cours de la décennie de raison de soutenir la primauté et l'intérêt considérable qui doit être s'accorder à un travail basé sur l'oral, Pierre Martinez (2014 : 92-93) confirme que : « (...) *la langue orale a occupé une place importante dans les méthodologies modernes et constitué souvent le point de départ de l'apprentissage* ». Par ailleurs, les recherches des années 1970 comme celle de Jean-Pierre Kerloc'H ont s'interrogé évidemment sur la nécessité de la question de l'oral, le développement des apprentissages oraux et surtout sur le fonctionnement d'un enseignement de la compétence orale dans les écoles, Jean-Pierre Kerloc'H met l'accent sur l'existence historique de l'oral :

Reconnaître, comme le fait le plan de rénovation, la priorité de l'oral, ou plus précisément des oraux ... c'est reconnaître (...) que la langue orale est première dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire de l'individu et dans l'histoire contemporaine. (2004 : 31)

Autrefois, une autre recherche importante a été mise en œuvre à la fin des années 1999, celle d'Elisabeth Nonnon qui se pose la question sur les relations existant entre « langage oral » et « cognition » et sur le statut de la verbalisation dans les apprentissages.

Revenant à la notion « Oral » en elle-même et comme nous avons cité supra, est un terme anatomique qui se rapporte à la bouche, ou plus précisément, c'est le fait d'articuler les différents sons au niveau de l'appareil phonatoire, l'oral est donc une action et réalité phonétique.

CHAPITRE 01 : L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE

Dans le contexte de didactique des langues, et notamment du FLE, l'oral est également un objet essentiel d'étude et placé au centre du processus d'apprentissage, aujourd'hui, avec l'avènement de nouvelles techniques d'accès à l'information et les modernes outils de la communication appliqués à l'enseignement (les technologies de l'information et de la communication, désormais *TICE*) permettaient de s'ouvrir de plus en plus sur le monde, de ce fait, l'oral a trouvé fortement sa place et devenu plus courant et pratiquant que jamais, la science et l'information ne deviennent guère à l'exclusivité de l'écrit : les conférences, les séminaires et les colloques scientifiques sont planifiés de raison d'échanger, par la langue parlée, des points de vue et des connaissances.

La maîtrise de l'oral est une véritable nécessité sociale et une compétence fondamentale qui permet à l'individu à réussir en toute circonstance dans (milieu scolaire et extrascolaire), dans le contexte scolaire, l'oral est une « *condition de réussite des élèves dans toutes les disciplines. A la fois moyen de construction de savoirs et objet de savoir, elle est au cœur des processus d'apprentissage. Aussi doit-elle être prise en charge par tous les enseignants, quelque soit leur discipline.* » (Note de service sur la rentrée 2000, 11/01/2000).

La langue orale est donc une exigence pour faire réussir la situation d'apprentissage.

Dans le cas de FLE, des recherches prouvent que l'origine de l'échec scolaire de la majorité des élèves serait langagière, alors que la réussite serait liée à une capacité linguistique « *de bien parler* » le français, en effet l'oral de son rôle « *exige un climat de confiance partagée entre le professeur, l'élève et la classe* » (Plaquette, H., 2006 : 18), de cette raison, le professeur doit apprécier et s'interroger sur son oral dans la classe.

Les questions à propos de la didactique de l'oral (enseignement et évaluation) sont si vastes, au cours de la décennie présente, de nombreuses projets de recherches sur l'oral ont été également mise en œuvre, et entament l'oral sous plusieurs angles :

2.2.1. L'oral comme moyen d'expression

« *L'oral est décrit comme le mode original de communication [...] L'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles* » (Claudine G-D. et Stylvie P., 2004 : 51)

C'est-à-dire par l'oral qu'on exprime nos idées. D'ailleurs, l'expression orale valorise le développement personnel et la construction du soi et d'une identité sociale, elle aide les

élèves à former leur propre personnalité. Elle se concrétise en classe de langue comme sous différents forme : jeux de rôle, échanges et dialogues entre élèves, entre enseignant et élève, sous forme de questions posées et réponses, etc., l'enseignant de son rôle doit en effet s'interroger sur sa pratique de l'oral au sein de la classe et motiver largement ses apprenants à s'exprimer spontanément, de ne pas se sentir agressés et surtout, de ne pas avoir honte de prendre la parole et d'y commettre des erreurs.

2.2.2. L'oral comme moyen d'enseignement

C'est par l'oral se fait l'enseignement, il est exploité comme une stratégie censée au service de l'enseignement, l'enseignant dans sa tâche de transmettre des connaissances et des savoirs et de gestion de la classe utilise évidemment la langue parlée (l'oral), donc à travers l'explication orale de l'enseignant, en utilisant l'audition d'exposés, de cours ou de cours dialogué, les apprenants arrivent à comprendre l'information évoquée et intègrent de nouvelles connaissances.

2.2.3. L'oral comme objet d'apprentissage

Dans la didactique moderne des langues étrangères, l'objectif fondamental de l'apprentissage de toute langue étrangère est également de parvenir à la communiquer aisément, de maîtriser les genres oraux et de s'exprimer dans différents contexte, tout en entraînant par des exercices ciblés et des activités linguistiques et communicationnels comme les jeux de rôle, les exposés, les activités métalangagières, etc.

A l'aide de situations de productions orales, l'apprentissage de l'oral implique aussi « l'écoute », c'est à travers l'écoute que l'appareil auditoire s'habitue de telle langue ; en prenant le cas du français : l'écoute du vrai français parlé par des vrais francophones, les apprenants de cette langue pourraient acquérir de nouveaux bagages linguistiques et avoir un vocabulaire si riche.

L'apprentissage de l'oral implique également un matériel technique audiovisuel pour que les apprenants puissent enregistrer leurs productions orales afin de les écouter et les réécouter, cette méthode permet aux apprenants de langues à analyser et remarquer les fautes commises et améliorer leur oral.

2.2.4. L'oral comme moyen d'apprentissage

L'oral est un instrument langagier, qui aide les apprenants à verbaliser leurs pensées, un outil au service des apprenants lors de la situation de leurs apprentissages, il est clair que les apprenants de langues étrangères apprennent encore mieux par la verbalisation et les échanges langagiers mises en pratique sous différentes formes : activités communicationnelles et interactionnelles en groupes favorisant l'interaction entre eux, activités de « débat régulé » qui déroule autour une question controversée, un sujet abordé à discuté entre plusieurs personnes, chacune exprime ses opinions tout en argumentant, ce genre de débat exige notamment un modérateur qui gère et structure le déroulement du débat et facilite les interactions ; aussi la lecture à haute voix, une activité classique qui remporte aux anciennes méthodes d'apprentissage, etc.

Toutefois, ces types d'activités nécessitent et développent à la fois des compétences langagières orales : l'apprenant ose prendre la parole, exprime et défend le plus fort son avis devant un groupe d'individus et surtout ne tombe pas en panne d'idées, il apprend ainsi à écouter les autres et à respecter leurs tours de parole, etc.

Dans ce palier d'apprentissage, les élèves en effet doivent considèrent les échanges que font dans la classe comme un moyen d'apprentissage.

2.2.5. L'oral comme objet d'enseignement

Au cours des années 90-200, l'oral tend à devenir de plus en plus un objet d'enseignement, selon Lizanne Lafontaine (2007), pour enseigner l'oral comme objet enseignable, trois composantes doivent réaliser :

1. L'intention de communication : d'après le même auteur (2007 : 15) : « *Présenter l'intention de communication permet [...] aux élèves de voir le fil conducteur dans le projet, d'en connaître le but, de savoir s'ils vont discuter, débattre, faire une critique [...], etc.* ». C'est-à-dire, il est important de faire préparer les élèves pour prendre la parole, pour communiquer entre l'enseignant et entre eux-mêmes.

2. La situation de communication : c'est la prise de parole, la communication se défère tout dépendra le contexte, un élève ne s'exprime pas ment avec ses collègues de la même manière qu'avec son enseignant.

CHAPITRE 01 : L'oral et ses aspects spécifiques en didactique du FLE

3. L'intégration des pratique : la pratique doit se réunir l'oral, la lecture et l'écriture, un exemple simple serait celui d'un apprenant de langues, pour participer dans un atelier de théâtre et en jouer un rôle dans une pièce théâtrale, faut tout d'abord s'enrichir et connaître la pièce et le rôle joué (lire), noter et capter les idées appropriées (écrire) et finalement jouer la scène (l'oral).

Comme nous venons souligner plus haut, il ne s'agit pas d'un seul angle d'oral ou bien d'un seul « oral », mais effectivement des « oraux » à savoir : « oral comme moyen d'expression », « oral comme moyen d'enseignement et d'apprentissage » et « oral comme objet d'enseignement et d'apprentissage », de ce fait, les activités langagières se diffèrent tout dépendra la situation d'apprentissage ciblée.

Conclusion partielle

Disons pour conclure que dans la didactique des langues, l'oral a souvent occupé une place primordiale dans le processus enseignement/apprentissage, en tant qu'un objet et qu'un moyen, il est nécessaire dans toute communication sociale et professionnelle ; maîtriser l'oral d'une langue non maternelle développe globalement l'estime de soi et donne une forte impression positive de capacité et puissance à la personne qu'il parle, et cela parce qu'il exige évidemment des stratégies et des pratiques au niveau de l'expression et aussi de la compréhension.

CHAPITRE 02:

L'expression orale : Pratiques et difficultés

Introduction partielle

La classe de langue est un symbole aux yeux des apprenants, ils veulent maîtriser le français mais la tâche est très difficile à acquérir.

Dans certains cas, ces apprenants ne se sentent pas impliquer d'une manière directe lors d'une expression orale, ils souhaitent une facilité de s'exprimer et de parler, comme il faisait dans sa langue maternelle, un rêve pour eux, mais ce rêve exige un engagement personnel et chaque apprenant doit affronter toutes les difficultés liées à l'acquisition et traite le manque pour développer sa compétence communicative et précisément pour une maîtrise efficace de langue étrangère qui est le français. L'expression orale réalise un objectif principal de l'enseignement des langues, l'apprenant doit enrichir ses savoirs, savoir-être et savoir-faire pour qu'il puisse progresser ses connaissances en matière d'expression orale, servant comme une base pour les conduites communicatives futures.

Dans ce deuxième chapitre du cadre théorique, nous basons sur l'enseignement du français langue étrangère et l'importance de l'expression orale en classe de FLE en tenant de définir et d'expliquer la notion de base de notre objet de recherche « l'expression orale », ses types, ses formes, ses caractéristiques, etc.

1. La définition de l'expression orale

L'expression orale est la composition binaire de deux mots « expression » et « orale ». S'exprimer oralement c'est le pouvoir de parler aisément en langue étrangère « le français », cette langue reste difficile à acquérir et la réussite de l'expression orale nécessite une fluidité des échanges car le discours dans une production orale est naturel et spontané donc, on parle d'un véritable oral.

Pour réaliser une expression orale, il faut donner l'occasion à l'apprenant de s'exprimer librement, de produire des énoncés dans n'importe quelle situation de communication en utilisant la parole comme un moyen de communication dans la vie courante.

L'expression orale implique l'écoute et la compréhension de ce qu'il dit l'autre, comme déclare Michel Billière :

Parler une langue étrangère, c'est développer une certaine façon d'écouter non seulement sa propre langue mais aussi celles des autres. Apprendre une langue étrangère, c'est devoir saisir, reconnaître et structurer un paysage sonore nouveau. Cette approche à la fois phonétique et anthropologique fondée sur une analyse interculturelle et l'écoute (1988 : 26)

Dans le domaine de l'enseignement des langues, le terme « expression orale » est toujours présente, elle est comme une étape importante dans l'acquisition des compétences communicatives.

En didactique des langues, l'expression orale se définit, selon Jean-Pierre Cuq (2003 : 99) comme suit : « *L'expression sous sa forme orale ou écrite constitue avec la compréhension orale ou écrite un objectif dans l'enseignement des langues* », c'est-à-dire : avant que l'apprenant s'exprime oralement, il faut tout d'abord passer par la phase de compréhension, cette dernière est comme un point de départ pour réaliser un enseignement efficace, alors que l'importance relative aux quatre aptitudes (en anglais skills) et même les activités de la classe de FLE qui développe la compétence d'expression orale et l'acquisition d'une langue étrangère.

De plus, pour acquérir une compétence communicative, il faut acquérir des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être d'où la nécessité de progresser les savoirs au niveau linguistique et même socioculturel. Plusieurs apprenants trouvent des problèmes quand ils

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

s'expriment oralement. La tâche d'une expression orale est difficile pour certains apprenants mal à l'aise en s'exprimant oralement en classe.

Le professeur est comme un guide dans le processus d'enseignement des langues, il consiste à faire parler ses apprenants à travers des différentes activités ludiques faites en classe comme faire des exposés, jeux de rôle, débats, etc. aussi, il gère la classe et il organise les situations de communication en valorisant l'opération d'enseignement de l'expression orale, il s'agit donc une interaction verbale entre enseignant-apprenant ou apprenant-apprenant, les deux interactions se déversent dans une même vallée qui est l'acquisition des langues par la parole.

1.1. Les caractéristiques de l'expression orale

Selon Christine Tagliante (2006 : 82), l'expression orale est formée comme suit :

« Le fond est caractérisé par :

- ❖ Les idées, les informations que l'on donne, l'argumentation que l'on choisit, les opinions et les sentiments exprimés ;
- ❖ Les illustrations orales, les exemples qui accompagnent les idées ou les informations ;
- ❖ La structuration des idées ;
- ❖ Le langage, la correction linguistique, l'articulation, l'intonation.

La forme, c'est :

- ❖ L'attitude générale, les gestes, les sourires ;
- ❖ La voix, son volume, son débit ;
- ❖ Les regards, les pauses significatives, les silences voulus. »

De ce fait, l'expression orale est l'action de s'exprimer qui permet de prendre en compte des éléments suivants. Donc l'expression orale est caractérisée par :

1.1.1. Des idées : chaque expression a un objectif bien précis de ce que l'on veut s'exprimer.

Tout un énoncé soit un énoncé d'argumentation ou un jugement personnel, une idée que l'on s'exprime.

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

1.1.2. De la structuration : c'est l'enchaînement logique des idées, on met certains mots du questionnement à fin de préciser les objectifs visés, une illustration des informations d'une façon brève en supportant ces idées avec des exemples concrets.

1.1.3. Du langage : dans une communication courante, la chose la plus importante est de se faire comprendre et de s'exprimer ce que l'on a l'intention à dire, produire des énoncés parfaits.

1.2. Les formes de l'expression orale

1.2.1. Du non verbal

Une illustration de parole par des gestes, sourires, etc. naturellement adaptés.

De son volume, doit être adapté à la distance, l'articulation avec un débit doivent être soignés, les apprenants du français doivent soigner leur articulation, l'intonation doit être expressive et significative.

1.2.2. Des pauses, des silences et des regards

Par ailleurs, Kamel Elkorso (2005 :23) déclare que : « *Dans la communication orale, l'expression verbale et l'expression corporelle ne peuvent être négligées ;elles influencent la transmission du message* ».

Effectivement, on pourra vérifier le degré de compréhension des apprenants par un regard, ces apprenants ont bien compris ou pas. Les silences et les pauses sont significatifs.

1.3. Les objectifs de l'expression orale

Aujourd'hui les langues sont devenues l'outil essentiel pour faire une communication avec les autres, les personnes communiquent pour établir des contacts discursifs, la communication orale est l'échelle qui relie entre les apprenants en classe. D'après Robert (2002 : 142), communiquer c'est : «*transmettre à un tiers un message par des signes sonores ou visuels, par le langage oral ou écrit* ».

La langue est le seul instrument de communication, cette langue présente des sons avec ses règles, la personne utilise cet outil communicatif pour faire un échange avec autrui en basant sur la prononciation à fin de transmettre un message orale compréhensif, surmonter ces problèmes de compréhension et même de l'intonation.

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

D'après Robert Gallison, il existe deux finalités pour un enseignement d'une langue étrangère :

[...] la première finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est de doter l'apprenant d'une compétence linguistique en lui inculquant le savoir relatif à cette langue (car l'étude des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole qui résultent de leur combinaison), et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que ce savoir a été assimilé.

[...] La seconde finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est donc de doter l'apprenant d'une compétence communicative qui inclut, au-delà de l'assimilation des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole, celle de toutes les composantes de l'acte de communiquer, et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que toutes ces composantes ont été acquises.

[...] En conséquence, enseigner signifie en didactiques des langues : doter l'apprenant d'une compétence langagière, notion qui réunit compétence linguistique et compétence communicative. (2002 : 30)

Ainsi, la première est linguistique car elle vise à pouvoir à pouvoir l'apprenant d'une compétence linguistique, l'acquisition des savoirs à travers la grammaire et le lexique de langue après l'étape de l'évaluation et l'apprenant assimile les savoirs sans oublier que la langue ne suppose pas savoir communiquer. Pour la deuxième finalité communicative qui cherche à bien accorder à l'apprenant une compétence communicative, des actes de parole, l'action de communiquer. Pour la deuxième finalité communicative qui cherche à bien accorder à l'apprenant une compétence communicative, des actes de parole, l'action de communiquer.

Quant à Dell H. Hymes (1984 : 34) témoigne qu' : « *il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social* ». C'est-à-dire, l'enseignement d'une langue étrangère fait appel à deux compétences communicative et linguistique, compétence langagière d'un apprenant.

L'objectif principale de l'enseignement des langues étrangères et notamment le français est de pousser l'apprenant à communiquer librement dans diverses situations de la vie courante à fin de véhiculer une culture propre à la communauté à laquelle elle revient. Grâce à la langue française, nous pouvons découvrir l'illustration non seulement de culture française mais aussi belge, québécoise, etc.

2. L'expression orale en classe de FLE

La classe est le lieu qui enrichit l'expression orale chez les apprenants. Le CUNFF Catherine, JOURDAIN Patrick (1999), de leurs côtés, expliquent que : « *l'oral devrait*

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

surtout servir à communiquer, et à construire ensemble ». De là, les apprenants ont des occasions à s'exprimer oralement en classe, l'enseignant est un émetteur, un animateur des activités orales en classe. Pour développer la compétence communicative en classe, l'enseignant doit varier les activités interactives comme les jeux de rôle, les conversations, les débats, etc.

L'organisation spatiale de la classe est très nécessaire dans la prise de parole comme la disposition des tables en U, elle peut réussir l'opération de l'expression orale, dans ce cas, l'enseignant est vigilant aux problèmes communicatifs et linguistiques.

Donc, l'expression est indispensable dans la formation des savoirs et l'acquisition des langues.

2.1. Comment enseigner l'expression orale en classe de FLE

La question de l'expression orale pose certaines difficultés chez les enseignants de mise en application. Comment gérer la classe pour avoir un échange interactif entre les apprenants ? Comment développer la compétence de l'expression orale chez les apprenants ? Comment évaluer une expression orale ?, etc. Ces sont les plus fréquentes questions concernant l'expression orale et son importance en classe de FLE.

Enseigner l'oral c'est se donner les moyens à fin de maîtriser les compétences de communication, cela nécessite une acquisition des connaissances et la pratique développe ces compétences acquises chez l'apprenant.

Dans un cours d'une expression orale, l'enseignant commence son travail par l'étape de pré requis, dans cette étape, l'enseignant joue un rôle fondamental, il pose des questions pour faire parler ses apprenants, donc il est comme un émetteur et l'apprenant comme un récepteur qui répond aux questions après l'étape de la lecture silencieuse, l'enseignant demande aux apprenants de lire un passage silencieusement. Enfin, l'enseignant pose des questions autre fois sur ce passage à fin de détecter le degré de compréhension des apprenants, ils comprennent le texte ou non.

Jean Dubois (1973 :80) ajoute, de sa part, que : « *l'échange verbal entre un sujet parlant qui produit les interactions en classe de FLE* ». Tout un énoncé destiné à un autre sujet parlant et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et / ou réponse explicite ou implicite.

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

C'est la prise de parole entre un enseignant et un apprenant ou un apprenant avec un autre apprenant, les deux acteurs réalisent une action finalisée à propos d'un contenu d'enseignement dans un moment bien déterminé.

2.2. L'enseignant et l'apprenant en classe de FLE

Avec l'apparition de l'approche communicative, la situation d'enseignement/apprentissage articule trois composantes :

- Le professeur a le désir d'apprendre à apprendre et de faire apprendre.
- Les apprenants venus pour apprendre.
- Le savoir et les connaissances d'enseignement.

2.2.1. Le rôle de l'apprenant

L'apprenant est responsable et autonome dans l'apprentissage, il doit être actif à l'aide de son professeur, cet apprenant doit négocier avec autrui, même en dehors de la classe sans oublier le rôle de son enseignant pour le guider et de développer son savoir-faire et ses connaissances et d'être capable de communiquer en toute autonomie.

L'apprenant doit être capable de :

- Profiter toute occasion pour prendre la parole et de bien déterminer ses objectifs visés.
- Prendre la décision et de s'engager activement dans l'apprentissage.
- Choisir les textes et les méthodes adaptés à ses compétences.
- Accepter d'être corrigé et respecter la personnalité des autres.
- Connaître ses points faibles et savoir utiliser ses fautes pour mieux apprendre.

2.2.2. Le rôle de l'enseignant

Tout d'abord, l'enseignant doit varier les stratégies pour qu'il puisse répondre à tous les besoins des apprenants et de réaliser les objectifs visés, il donne des astuces pour guider les apprenants bloqués dans leur communication " la synonymie ou la périphrase.

Selon Byram et al. (2002 :15), de leur point de vue, remarquent que l'enseignant de langue doit : « *faire naître des capacités, des points de vue et une prise de conscience tout autant que la simple transmission d'un savoir sur une culture ou un pays donné* ».

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

Dans ce qui suit, il est clair que l'enseignant prend une grande responsabilité, il stimule les démarches d'apprentissage. Cet enseignant est comme un facilitateur, celui qui facilite la tâche pour les apprenants dans les meilleures conditions, son travail est multiple parce que celui qui instaure l'ambiance à la communication. Avec sa compétence linguistique et sa connaissance de la culture, sa sensibilité aux besoins et aux objectifs des apprenants.

Finalement, l'enseignant doit être compétent dans la langue étrangère, chercher et faire des efforts pour acquérir de l'assurance et de prendre des risques qu'il attend lui-même des apprenants. Donc, il se sent mal à l'aise dans une expression orale.

Pour être un enseignant modèle, il doit :

- Encourager ses apprenants.
- Gérer et organiser l'activité dans la classe.
- Participer au processus de l'apprentissage.
- Analyser et répondre aux besoins de ses apprenants.
- Conseiller et observer les apprenants.
- Dispenser les informations.

Alors, l'enseignant reste l'auditeur attentif et l'animateur.

L'enseignant doit suivre une démarche simple pour enseigner l'expression orale :

- L'expression orale réalise selon le niveau des apprenants.

Les apprenants défendent une thèse en utilisant des arguments et avec leur niveau.

- Préparer une sa conversation efficace.

L'enseignant est comme un guide, il écoute et corrige les énoncés des apprenants et leur donne le temps pour se corriger ou de donner l'occasion à un autre apprenant pour corriger.

- Finalement, synthétiser la thèse ou le contenu du document sonore proposé.

3. Pour favoriser l'apprentissage du FLE : Le document authentique est un exemple d'exploitation en classe

Christine Tagliante (2006 :99), souligne, dans son contenu, que : « *Les documents sonorecontact avec la langue cible, parlée par différents locuteurs natifs, est immédiate* ».

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

De ce fait, les documents authentiques réalisent un objectif fondamental de l'enseignement du français langue étrangère qui est l'apprentissage d'une langue. Un document utilisé pour la préparation d'une leçon d'expression orale en FLE, ces documents authentiques ont été conçu à des fins communicatives. Il ya plusieurs documents authentiques comme, l'annuaire téléphonique, cinéma, un film ou documentaire, des extraits, vidéo d'émission télévisées.

3.1. Les types d'activités de l'expression orale

Dans le processus d'enseignement des langues, il existe deux activités combinatoires qui sont la compréhension et l'expression orale :

3.1.1. La compréhension orale

Considérée comme une étape importante qui précède la prise de parole parce qu'avant de s'exprimer, il faut comprendre. De fait, D'après Jean-Pierre Cuq (2008 : 179), dans ses propos : « *L'acquisition d'une compétence de communication est conditionnée en tout premier lieu par la compréhension et l'expression orale* ». Nous constatons que l'acquisition des langues devient après la compréhension parfaite mais chacune d'elles restent indispensable à l'autre.

De ce fait, le spécialiste Jean-Pierre Cuq, souligne que :

La compréhension suppose la connaissance du système phonologique ou graphique et textuel, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication. Sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, la mimique, ou tout indice qu'un locuteur natif utilise inconsciemment. (2005)

C'est-à-dire, le fait de comprendre le sens d'un énoncé en langue étrangère reste difficile parce qu'il ya des facteurs qui sont importants dans l'opération de la compréhension, sur le plan interprétatif ou perceptif.

3.1.2. L'expression orale

L'expression orale est une compétence où l'apprenant doit s'exprimer oralement pour trouver ses problèmes phonétiques et pour développer sa compétence communicative.

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

Pour développer l'expression orale chez l'apprenant, il faut pratiquer certaines activités intéressantes. Frédéric Bablon met l'accent sur trois activités, l'enseignant doit pratiquer ces activités avec ses apprenants :

- **La prise de parole**

L'enseignant doit donner l'occasion à chaque apprenant pour s'exprimer librement, il laisse l'apprenant autonome en gardant les mêmes thèmes traités en classe pour que tous les apprenants puissent participer.

- **Les jeux de rôle**

Selon Frédéric Bablon (2004 : 71), l'activité ludique permet à chaque apprenant de jouer un rôle pour développer sa compétence communicative et créative. Cet apprenant réalise physiquement ses actions.

Une activité pédagogique qui se caractérise par la spontanéité (les enfants) et qui développe l'imagination chez les apprenants, le jeu de rôle est une méthode d'analyse ou une activité récréative qui demande à respecter les tours de parole des autres dans un groupe, à ce sujet, dans le dictionnaire pratique de didactique du FLE, Jean-Pierre Robert (2002 : 121) , donne ses propos concernant les jeux de rôles : « *permettent à l'apprenant de s'approprier, dans des conditions qui approchent celles de la réalité* » .

Dans une séance de production orale, les apprenants jouent une scène.

Selon Robert Arisma *et al.* :

Cette activité permet d'éviter la production de répliques mécaniques, aussi elle permet à l'enseignant de mettre ses apprenants en situation d'écoute, l'un écoute l'autre pour qu'ils puissent s'exprimer avec l'utilisation d'un discours habituel, comme les concepts suivants : désolé, Pourquoi ? Qu'est-ce que tu dis ? (2011 : 11)

Olivier Bruno (1992:29) indique dans ses propos, que : « *On communique toujours pour obtenir quelque chose : obéissance reconnaissance, transformation de l'autre ou d'une partie de la réalité au travers partage des connaissances* » c'est-à-dire on communique pour partager les opinions et les connaissances.

- **Le débat**

L'action de prendre la parole au sein d'un groupe, discussion entre deux ou plusieurs apprenants en classe, l'apprenant doit écouter et donner son opinion tout en respectant le point de vue des autres. Le sujet doit être divergent pour avoir un véritable débat.

- **Lire une image ou parler sur une image**

L'image est considérée comme un support pédagogique, didactique qui facilite aux apprenants la prise de parole, une description d'une seule image ou une série d'images où l'apprenant donne ses appréciations sur cette image, dans ce cas, il devient un apprenant observateur.

- **Le dialogue**

En général, le dialogue est une conversation ou interaction entre deux ou plusieurs personnes qui partagent le même sujet. En classe, un échange entre deux ou plusieurs apprenants dans lequel, il vise à simuler une communication réelle. Les apprenants choisissent un thème pour débattre en classe. Dans cette activité interactive, les apprenants exposent ses arguments. Comme on trouve un dialogue entre apprenant/apprenant, il existe aussi un dialogue entre apprenant et enseignant.

De fait, Robert Arisma *et al.* de leur côté, soulignent que :

Le dialogue entre enseignant et apprenant devient sous forme de questions – réponses, une communication dans la vie scolaire donc, la situation de cette communication est non spontanée, il ne s'agit pas d'une interaction verbale naturelle. Par contre, simuler des activités est le fait de fournir un contexte d'expression réaliste. (2011 :11)

4. La compétence de l'expression orale

Selon Jean-Pierre Cuq (2003 : 48), le mot compétence signifie : « (...) *recouvre trois formes de capacité cognitive et comportementale : compétence linguistique, communicative et socioculturelle* ».

Au vu de ce qui précède, le concept compétence considéré comme l'ensemble des capacités et des savoirs qui sont intégrés dans l'action ou l'agir, la réalisation de la compétence vient après la réalisation d'une action.

La compétence de l'expression orale permettra à l'apprenant de : s'exprimer oralement dans n'importe quelle situation de communication à fin de répondre aux ses besoins, de défendre son point de vue et de fonctionner sa langue.

5. L'évaluation de l'expression orale

Selon Jean-Pierre Cuq (2003 : 90), le terme évaluation est : « *une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ* ».

De fait, l'évaluation permet aux enseignants de vérifier le degré des apprentissages et d'assimilation des apprenants, de détecter ses besoins pour remédier le manque et marquer une réussite et aussi de décider du passage des apprenants d'un cycle à un autre. Cette évaluation de l'expression orale doit être claire, l'enseignant utilise les outils d'évaluation pour qu'il puisse évaluer les apprenants d'une manière objective. Alors, il est comme un évaluateur pour atteindre aux objectifs d'enseignement programmés et les situations de l'expression orale.

De plus, chaque apprenant a une grille d'évaluation, il élabore cette grille avec la participation des apprenants et des objectifs proposés.

Jean-Pierre Cuq cité par Isabelle Gruca (2005 : 206), de sa part, montre quelques spécificités concernant l'évaluation et le rôle fondamentale d'un enseignant évaluateur ou d'un établissement qui cherche à développer le statut d'enseignement et remédier les difficultés des apprenants : « *l'évaluation se fait généralement par l'intermédiaire de grille que chaque enseignant ou institution élabore en fonction des tâches plus au moins complexe que l'on demande à l'apprenant de réaliser* ».

6. Quelques facteurs, obstacles et difficultés qui entravent l'opération de l'expression orale

S'exprimer, parler avec autrui en langue maternelle ou étrangère, de s'exprimer, donner nos idées et contredire l'autre, il faut accepter l'opinion de l'autre malgré l'opposition. Le fait de ne pas parler à cause d'un manque ou une ignorance. Toutefois, il existe des obstacles

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

qui empêchent l'apprenant à s'exprimer oralement et librement. Ces difficultés renvoient à plusieurs facteurs, psychologiques, familiaux et didactiques :

6.1. Les obstacles psychologiques

Les problèmes de prendre la parole sont liés à des facteurs d'ordre psychologique, la psychologie de l'apprenant est l'un des facteurs essentiels qui agissent sur l'expression orale. Parfois, l'apprenant se sent à l'aise quand il est seul, au contraire il se sent mal à l'aise devant un public, cet apprenant trouve des difficultés lors d'une communication orale.

Alors, la question qui se pose toujours : Pourquoi les apprenants ne s'expriment pas en classe de français langue étrangère.

D'après Selti Jihane :

Certains apprenants voient que la prise de parole est comme un risque de commettre des erreurs ou des bêtises ou ils ont peur d'être jugé, chaque apprenant doit être jugé par son enseignant, celui qui a le droit de juger sa performance. Parfois, on trouve des apprenants qui jugent leur camarade. (2011)

- **Le manque de confiance en soi**

Ce manque cause des problèmes au niveau de l'expression orale chez l'apprenant. Plus on a confiance en soi, plus on parle aisément.

- **La timidité**

La timidité est un phénomène qui a une relation avec l'enfance. Elle se manifeste lorsque l'apprenant est face à autrui. D'après Caroline Sahuc (p 35), dans ses propos, la timidité est : *« Le malaise éprouvé par le sujet et par l'inconfort qui en est reçu. La timidité peut être ponctuelle ou quotidienne, et s'observe à travers un ou plusieurs comportements ».*

Ainsi, un apprenant timide égale un apprenant qui a des problèmes pour s'exprimer oralement dans une classe de FLE. Cet obstacle donne une vision négative sur l'apprenant, il est mal à l'aise ou il ne comprend pas le sujet. Cette timidité laisse l'apprenant silencieux, il préfère le silence parce que ce facteur peut ancrer chez lui une crainte des jugements des autres.

L'audace de parler avec l'interlocuteur exige de dépasser la timidité.

- **La phobie**

Selon Richard Gerrig cité par Philippe Zimbardo (405), concernant la phobie, parfois l'apprenant peut sentir un sentiment d'anxiété, comme les deux auteurs expliquent que : « *la personne qui souffre de phobie éprouve quant à elle une peur persistante et irrationnelle à l'égard d'un objet, d'une activité ou d'une situation spécifique, qui s'avère excessive comparé à la réalité de la menace* ».

Ainsi, on peut dire que la phobie apparaît suite à un événement ou une mauvaise réalité vécue par l'apprenant comme stressant.

Donc, la phobie devient un véritable handicap, cet obstacle peut provoquer des répercussions sur la vie sociale et professionnelle des personnes phobiques.

- **Le trac**

Selon Gérard Emilien (2003 :39) le terme trac se définit comme étant un : « *phénomène relativement connu dans le milieu artistique. C'est une manifestation proche de l'anxiété de performance. Ainsi, le sujet qui doit intervenir devant un public craint de ne pas être à la hauteur et d'oublier ce qu'il doit dire ou faire* ».

De ce fait, le trac est une angoisse qui empêche d'affronter une situation. Cet obstacle provoque une sensation de peur quand l'apprenant s'exprime oralement, cet apprenant peut avoir peur de commettre des erreurs lors d'une communication lorsqu'il prend la parole devant un public.

Si l'apprenant maîtrise bien la langue, il est en bonne humeur.

En cas de blocage ou de manque, l'apprenant sentira complètement mal à l'aise, il va éviter la parole.

- **L'anxiété**

Selon Jane Wilkinson (2011 :16), l'anxiété est « *une sensation de tension et de craintes spécifique associées au contexte de la langue seconde, incluant la parole, l'écoute et l'apprentissage* ».

Ainsi, parfois un apprenant évite la prise de parole à cause de son anxiété, cette anxiété se présente sous l'effet de la peur de commettre des fautes au niveau linguistique devant un

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

public, les camarades ou les enseignants, cet obstacle menace la progression des activités de l'apprenant, l'anxiété peut devenir un échec pour les apprenants car elle peut mettre ces apprenants en situation difficile et menacée.

6.2. Les obstacles familiaux

La famille et le milieu social sont deux partenaires pour la réussite à l'école, ces partenaires jouent un rôle important pour l'apprentissage de l'apprenant, et surtout l'école, ils donnent l'occasion à cet apprenant de parler en français dans chaque endroit, même à l'extérieure.

René Charles et Christine William (1994 :16) montrent, de leur part, trois domaines qui peuvent entraver l'opération de l'expression orale :

1) **La famille** : question et lien avec d'enfance, comment la personne a vécu.

2) **L'école** : l'apprenant doit s'exprimer aisément dans les séances d'apprentissage pour éviter tous les problèmes langagiers.

3) **Le travail** : le lieu où chaque personne a la chance d'entrer en conversation avec les autres.

Des relations et des prises de parole qui ne développent jamais l'expression personnelle.

Le niveau culturel des parents influence sur l'acquisition des langues chez l'enfant, si les parents sont cultivés, ils aident leurs enfants à bien perfectionner leurs compétences langagières. Par contre, si les parents sont analphabètes ou ne parlent pas la langue française, ils rencontrent des difficultés pour s'exprimer en classe.

Un manque de pratique égale une faiblesse, il faut pratiquer la langue pour réaliser une réussite au niveau de langue.

6.3. Les obstacles didactiques et pédagogiques

L'enseignant, celui qui anime la classe, il est comme un acteur principal dans le processus d'enseignement/apprentissage des apprenants, il transmet des informations et il règle l'opération d'apprentissage. En effet, Claudine Garcia-Deban *et al.* (2004 :33) affirment, de leur côté que : « *l'oral moyen d'enseignement* ».

CHAPITRE 02 : L'expression orale : Pratiques et difficultés

D'après Selti Jihane (2011), les facteurs pédagogiques sont : « *les méthodes et les procédures adoptés dans l'opération d'enseignement-apprentissage visant les compétences communicatives et interactionnelles* ».

Pour réaliser une acquisition des savoirs et de développer l'expression verbale des apprenants, il est le responsable de choix des supports, les moyens pédagogiques et les activités pour qu'il soit capable d'atteindre les objectifs visés.

L'enseignant fait ses efforts et son génie pour créer un climat qui favorise l'échange en formant des élèves homogènes dans une classe groupe.

Selon Véroniques Deslandes (2007 : 36), avance que les obstacles qui empêchent l'expression orale et qui bloquent la prise de parole chez les apprenants en classe de FLE. Des facteurs d'ordre psychologique, pédagogique, socioculturel et linguistique.

Nous avons cité les deux premiers types avec une explication détaillée selon Selti Jihane (2011), passant aux deux autres facteurs :

6.4. Les obstacles d'ordre socioculturel

Un apprenant démotivé veut dire un apprenant qui se trouve en état de choc culturel dans ce cas, il ne peut pas prendre la parole en langue étrangère et notamment le français La culture est l'un des principes qui participent au développement de la compétence communicative chez les apprenants.

9.5. Les obstacles d'ordre linguistique

La linguistique est l'étude du langage et la langue est considérée comme une ouverture aux cultures. De là, l'apprenant doit maîtriser une langue étrangère mais, il existe des facteurs linguistiques, ces derniers peuvent entraver l'opération de l'expression orale, l'apprenant ne trouve pas les mots convenables qui lui encourager à prendre la parole en langue étrangère.

Conclusion partielle

Dans notre recherche scientifique, nous avons mis entre les mains quelques informations théoriques, des connaissances acquises tout au long de notre cursus universitaire avec la lecture de certains ouvrages de référence et la recherche sur l'internet, nous avons donné dans ce chapitre une définition approfondie et d'une manière détaillée du mot « expression orale », passant aux caractéristiques ; types, formes, puis nous avons tenté d'expliquer la communication et la compétence orale. Par la suite nous avons présenté l'enseignement du français et comment cette opération se réalise en classe de FLE. Enfin nous avons montré quels sont les facteurs ou les obstacles qui peuvent entraver l'expression orale et finalement, nous avons fini ce chapitre théorique par le fait de démontrer certains objectifs réalisés d'une expression orale.

CHAPITRE 03

La pré-enquête

Introduction

Après avoir conceptualisé et théorisé notre travail de recherche dans les deux chapitres précédents, nous essayerons également à travers cette partie pratique de concrétiser notre recherche scientifique et mener clairement une étude de terrain afin de bien vérifier nos hypothèses et répondre à notre problématique posées au début. Pour ce faire, nous nous sommes appuyées sur deux diverses techniques d'investigation scientifique : l'enquête par questionnaire et l'observation en situation.

En revanche, il s'avère inévitable de présenter les données que nous avons récoltées sans faire présenter et décrire le lieu de notre enquête, l'échantillon visé et le corpus ou la méthodologie.

1. Présentation de la population visée

Notre étude scientifique portée sur les apprenants du FLE de niveau intermédiaire du Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'Université d'El Oued. Notre public se compose de 30 apprenants inscrits volontairement au centre à des fins estudiantines et professionnelles, la majorité de ce public sont des apprenants pas encore diplômés, des diplômés (Licence LMD et Licence Classique) et des professionnels voulant des gradations dans leur travail, à l'exception de quelques uns qui sont inscrits à des fins culturelles. Par ailleurs, notre population paraît toute jeune, leur moyen âge est également entre 20 et 30 ans, nous remarquons ainsi que le sexe féminin présente une majorité écrasante avec un taux de 73% (22 apprenantes) alors que le sexe masculin ne fait que le pourcentage de 27% (8 apprenants).

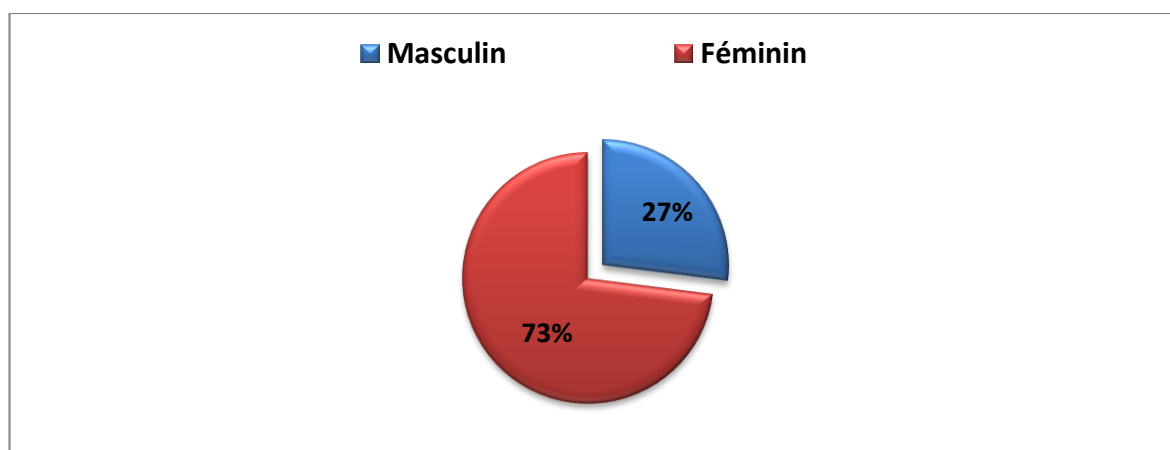


Figure n° 01 : Sexe de population visée

2. Raison du choix du public

Notre choix de ce niveau en particulier ne pose pas également des spécificités en comparaison avec les autres niveaux, le choix se justifie alors par l'équilibre du savoir que possède l'apprenant en ce niveau par rapport à un apprenant en premiers pas (de niveau basal) et un apprenant ayant une certaine compétence (de niveau B1 et B2). Dans le niveau intermédiaire, l'apprenant après qu'il apprend la base de la langue, il initiale à peine à construire son vaste savoir, d'oser prendre la parole, d'intervenir dans un débat d'un sujet de vie quotidienne, etc. en bref, il essaye de fournir des efforts pour arriver parler la langue, un groupe spéciale a été ouvert, ceci nous permet de bien capter leurs obstacles et difficultés dans la pratique orale de langue.

3. Présentation et description du lieu de l'enquête

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues (abrégié CEIL) est le lieu où nous avons mené notre enquête, ce centre d'enseignement a été créé à l'Université d'Echahid Hamma Lakhdar en 2013 où il a commencé avec un nombre limité de groupes qui ne dépassant pas les deux groupes, le premier pour les universitaires et le second pour les étudiants en anglais et en français. A cette époque le centre utilisait deux salles comme laboratoires pour enseigner la langue à la Faculté des Lettres.

A partir la saison académique 2015/2016, le centre a ouvert ses portes encore aux apprenants mais cette fois ci dans son nouveau siège dans le quartier El-Nour (l'ancien institut des droits) avec un nombre limité de groupes dans la limite des capacités et des lieux : trois terrasses et trois halls et un siège pour l'administration dans lesquels travaillent deux assistants administratifs et deux employés dans le cadre du contrat.

Dans cette année, le centre a commencé à étendre ses activités et pour la première fois il a ouvert un cours spécial de langue des signes, il devenait donc un centre pour étudiants et étrangers. Aujourd'hui, il dispose un groupe de langues : le français, l'anglais, le turc, l'allemand et l'espagnol.

Pour l'enseignement de ces langues, le centre s'appuie sur des programmes différents comme « Interchange » pour la langue anglaise et la méthode « Le Nouveau Taxi ! » pour la langue française, il utilise des méthodes modernes de présentation et des programmes informatiques en plus des amplificateurs pour enseigner la prononciation correcte.

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

De plus, le centre est sous contrat avec 19 professeurs, il offre deux sessions par an, pour chaque niveau, le centre consacre deux séances ou cours par semaine, chaque cours dure deux heures et demie avec une durée horaire totale de 40 heures pour niveau de base et 60 heures pour les autres niveaux.

Comme tout centre d'apprentissage des langues, le CEIL procède à un test pour chaque inscrit afin de bien déterminer le niveau qui lui convient, il délivre ainsi des certificats pour prouver le niveau des apprenants qui ont besoin d'un examen écrits et oral avec succès.

Actuellement les niveaux existant sont cinq niveaux subdivisés en neuf groupes et supervisés par cinq enseignants : le niveau basal (4 groupes), le A1 (2 groupes), le A2 (un seul groupe), le B1 (un seul groupe) et le plus haut et dernier niveau est le B2 (un seul groupe).

Le niveau intermédiaire dans le CEIL est le A1 t le A2.

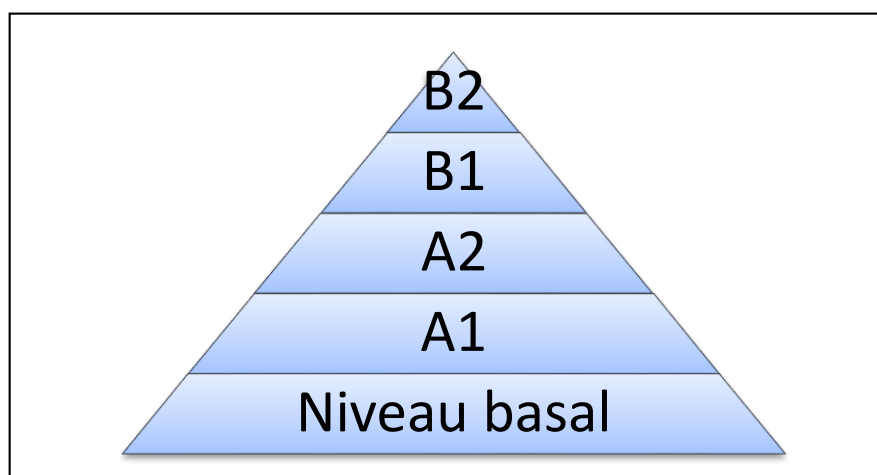


Figure n° 02 : Schéma représente la dégradation des niveaux existant dans le CEIL

Avec succès et au cours de la saison en cours, le centre a pu garantir la formation de plus de 800 apprenants formés en divers domaines, de plus, dans le cadre d'accords avec diverses institutions, le centre a pu former un groupe de travailleurs des services de l'Etat, d'agents de la sécurité nationale et des services universitaires dans le cadre de l'amélioration du niveau.

4. Raison du choix du lieu de l'enquête

Depuis sa création en 2013, le centre d'enseignement intensif des langues de l'université d'El Oued n'a été jamais le terrain d'étude d'aucun travail de recherche scientifique

antérieur. Et bien qu'il ait commencé à attirer de nombreux apprenants voulant développer leurs compétences langagières, en mettant à leur disposition tout un staff et un équipement de professeurs possédant une grande expertise dans leurs domaines, nous voyions qu'il fallait se rapprocher de près de ce centre ignoré par beaucoup de chercheurs de la région. Ainsi, nous voulions également nous assurer de l'efficacité et de l'opportunité des connaissances et des formations qu'il offre.

5. Description et analyse de structure de la méthode « Le Nouveau Taxi ! »

« Le Nouveau Taxi ! » est la méthode adoptée par le CEIL dans l'enseignement du français, est un programme français créé et recommandé par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) destiné aux apprenants grands ados et ainsi adultes.

Dans sa version électronique, le premier éditeur français de FLE « Hachette Français Langue Etrangère » définit la méthode « Le Nouveau Taxi ! » comme le suit :

Une méthode pragmatique qui projette l'apprenant dans des situations de la vie quotidienne, avec **de nombreuses tâches ancrées dans le réel**.

- Une structure très claire : **1 leçon = 1 double page = une séquence pédagogique**
- Un **travail efficace sur la langue** dans une progression fluide et adaptée aux besoins des vrais débutants
- Une **approche actionnelle** avec un travail par compétences et des tâches à réaliser
- Une **évaluation** complète

Cela veut dire que cette méthode a pour objectif central de répondre aux différents besoins de ses apprenants débutants, en particulier, en les mettant dans des situations naturelles telles qu'ils confrontent dans leur vie quotidienne, des situations des échanges et de communication partagée afin d'améliorer leur langue tout en s'appuyant sur une approche actionnelle et une évaluation complète.

Pour les niveaux A1 et A2, la société « Hachette Livre » établit 3 matériaux pédagogiques pour chaque programme « Le Nouveau Taxi ! 1 » et « Le Nouveau Taxi ! 2 », ces manuels ont été créés par plusieurs auteurs cités sans ordre : Guy Capelle, Robert Menand, Laure Hutchings et Nathalie Hirschprung et édités toujours par le même éditeur « Hachette » :

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

1. Livre de l'élève : ce livre comme son nom l'indique est destiné aux apprenants, dans sa structure, le livre contient de manière toute générale :

- Une leçon 0 : l'élève observe des magazines puis il dit les mots qu'il comprend, il écoute et répète les nombres de 1 à 20, il observe le tableau des lettres puis il épelle son nom, etc.

- 9 unités de 4 leçons : 3 leçons d'apprentissage, 1 leçon Arrêt sur... et en fin d'unité un bilan actionnel (1 page Savoir-faire).

- 3 évaluations de type DELF : un travail sur les 4 compétences

- Des annexes : contiennent des listes de vocabulaire thématique, transcriptions, mémento grammatical et alphabet phonétique, tableaux de conjugaison, lexiques multilingue et enfin cartes de la langue française dans le monde et de la France touristique.

Par ailleurs, le livre est suivi d'un DVD-ROM encarté contenant des enregistrements, des vidéos et de nombreux exercices autocorrectifs.

2. Cahier d'exercices : ce cahier accompagne également le livre de l'élève et suit l'organisation systématique et le progrès lexical et grammatical du livre. Le cahier d'exercice élabore de nombreuses activités en grammaire, vocabulaire, conjugaison et phonie-graphie, ainsi que des activités de type DEFL, e compréhension et de production écrites, cela permet d'accentuer également l'apprentissage des apprenants tout en pratiquant plus d'exercices de systématisation.

3. CD audio classe (X2) : ce sont deux CD destinés aux apprenants qui complètent les deux manuels le livre de l'élève et le cahier d'exercices, ils contiennent des documents déclencheurs de toutes les leçons et rassemblent les enregistrements phonétiques et des séries qui aident l'apprenant dans son apprentissage de la compréhension orale.

Pour « Le Nouveau Taxi ! 3 », l'éditeur établit 4 manuels pédagogiques destinés au niveau B1 et créaient par les auteurs suivants : Robert Menand, Annie Berthet, Nathalie Hirschsprung et Françoise Kite. Les 4 manuels de ce niveau ressemblent les 3 manuels que nous venons citer : un livre de l'élève + audio inclus, il est plus chargé que celui de niveau A1 et A2 en contenant 12 unités et une diversité de documents authentiques ; un cahier d'exercice ; un CD audio (X2) et un guide pédagogique :

4. Guide pédagogique : il est adressé spécifiquement au professeur dans sa structure. Le guide pédagogique a pour objectif de guider le professeur et faciliter sa tâche dans la classe, il contient :

- Les principes et les normes pédagogiques fondant la méthode.

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

- Des propositions et des suggestions afin de bien exploiter le déroulement des leçons et des documents.
- Les corrigés de toutes les activités du cahier d'exercices et du livre de l'élève.
- Guide pour l'exploitation pédagogique des vidéos du DVD-Rom.
- Des tests et des révisions et leurs corrigés types.

6. Description du corpus

Notre présente étude, comme nous avons signalé auparavant, a pour objectif central de cerner les obstacles majeurs qui entravent la pratique de l'expression orale de notre public en question (les apprenants de FLE du niveau intermédiaire) et savoir les initiatives de remédiation proposées par les enseignants à ces difficultés. Pour ce faire, nous avons fixé notre démarche pour être planifiées, organisées et pour profiter du temps et de ressources.

Tout d'abord, nous avons demandé, le 23 Février 2020, de l'administration de notre département une autorisation pour mener des expériences pédagogiques, puis nous avons fait directement une visite au centre où nous avons déposé l'autorisation au directeur du centre Mr. Ammar Mostefaoui, pour qu'il nous accorde le feu vert afin de commencer notre travail du terrain. Nous avons profité, donc, de découvrir le centre, les groupes du français, les enseignants chargés de l'enseignement du français, le planning des groupes du niveau intermédiaire, et surtout, la bibliothèque du centre où nous avons découvert les manuels de français que nous venons analyser tout supra.

Le même jour que nous sommes allées au centre, nous avons remarqué dans le planning de groupes qu'il y avait un cours de français du niveau intermédiaire à 16 h, nous ne voulions pas rater l'occasion, nous avons assisté alors au cours qui a été sous la supervision du professeur B. I., et afin de ne pas perdre plus de temps, nous avons coordonné avec les autres enseignants en charge de ce niveau et sélectionné les séances consacrées à l'expression orale pour bien observer et examiner, comme premier objectif, l'oral des apprenants et puis déterminer l'origine, le noyau et les types de difficultés et d'obstacles confrontés par notre public. Ainsi, pour observer tout le déroulement du cours : le comportement et la relation entre enseignant/apprenant et apprenants entre eux, la gestion de la classe et l'atmosphère fournie de la part de l'enseignant, et bien encore, le moral des apprenants (enthousiasme, motivation, découragement, etc.).

Après avoir fait trois séances exploratoires avec les groupes de niveau intermédiaire A1 et A2, les choses sont devenues plus claires pour nous, nous avons après sélectionné évidemment nos outils d'investigation.

La méthode de notre présent recherche se porte sur deux différents panneaux : nous avons opté, dans un premier temps, pour une technique directe d'investigation scientifique, l'enquête par questionnaire pour les deux acteurs de ce processus : enseignants et apprenants, et comme deuxième outil, nous avons fait le choix d'une observation en situation.

7. Description de méthodologie

7.1. L'enquête par questionnaire

Le questionnaire représente l'un des grands outils d'investigation scientifique et des méthodes de collecte des données utilisé dans les recherches académiques et professionnelles, il « *a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées* » (Combessie, J-C., 2007 : 33). Il permet, donc, de faire une étude statistique et de récolter les opinions d'un nombre important de personnes interrogées plus rapidement et moins coûteux que les autres outils d'investigation.

7.1.1. Raison du choix du questionnaire

Pour nous, entant qu'apprenants chercheurs, nous avons opté premièrement pour une enquête par questionnaire auto-administré puisque il représente une technique directe de recueil d'informations. Cela nous a permis de poser toute une série de questions bien précises couvrant systématiquement plusieurs sujets à un grand nombre de personnes interrogées, dans la limite du temps et du matériel. Par cela, nous pouvons également vérifier les hypothèses émises au début de notre recherche et par la suite cerner la réponse adéquate à notre problématique.

7.1.2. Description du premier questionnaire

Le premier questionnaire que nous avons fait est un questionnaire du type auto-administré destiné aux apprenants du CEIL de FLE en niveau intermédiaire en vue de savoir effectivement en quoi résident vraiment leurs obstacles et difficultés à l'oral, de détecter et retirer les différents genres d'empêchements qui les freinent et gênent lors de cette pratique

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

langagière. Pour nous, en élaborant ce questionnaire, nous avons essayé le plus possible d'évoquer la langue directe, compréhensible et à la portée de tous les apprenants et, surtout, d'être brèves.

La structure du questionnaire est toute simple. Tout d'abord, nous avons évoqué une petite introduction pour présenter le contexte de l'élaboration du questionnaire, puis nous avons particularisé la première case pour l'identification de l'apprenant enquêté, des questions du genre : sexe, âge, diplôme(s) et statut ou catégorie socioprofessionnelle pouvant nous remettre, en quelque sorte, une description sur la population enquêtée tout en restant dans l'anonymat, ce qui renforce l'objectivité du questionnaire.

De plus, le questionnaire se compose de huit questions fermées (afin d'aider l'apprenant interrogé d'être en contexte), deux parmi lesquelles détiennent une sous-question ouverte où l'apprenant aura expliqué d'une façon plus ou moins libre et personnelle la raison relative à sa réponse. Les huit questions composant ce questionnaire prennent également des différents ordres et objectifs

➤ Les quatre premières questions (de 1^{ère} jusqu'à 4^{ème} question) sont des questions d'ordre sociolinguistique en vue d'apprécier, d'un part, le rapport entre apprenant/langue et la représentation de cette langue pour lui, d'une autre part nous voulions bien déterminer le but de l'inscription au centre et l'utilité de ses apprentissages. Cette première case n'est qu'une introduction aussi importante pour passer aux suivantes questions et qui explique, d'une manière ou une autre, la réponse de ces questions.

➤ Les quatre dernières questions (de 5^{ème} jusqu'à 8^{ème} question) sont des questions d'ordre psycholinguistique dont l'objectif est de savoir les vraies raisons des difficultés qui confrontent les apprenants lors de l'expression orale et comment les gérer.

Dans l'intégralité des données recueillies par ce questionnaire, nous nous sommes appuyées sur une méthode d'analyse quantitative sauf les deux sous-questions ouvertes où nous avons mené une analyse qualitative.

7.1.3. Description du deuxième questionnaire

Le deuxième questionnaire que nous avons fait est un questionnaire du type auto-administré destiné aux enseignants de FLE du CEIL en vue de mieux déterminer et diagnostiquer les obstacles majeurs qui expriment la non ou la faible maîtrise de la langue

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

orale chez leurs apprenants du niveau intermédiaire d'une part, et d'une autre part, savoir les stratégies de remédiation appliquées par les enseignants afin de faire face à ces obstacles.

Le questionnaire est structuré en trois cases. La première est consacrée, en quelques lignes, pour une petite introduction qui permet de renseigner les enseignants enquêtés de l'occasion de l'élaboration de ce questionnaire. La deuxième case est pour quelques informations d'identification, aussi pour l'enquêté (sexe, âge, diplôme(s), années d'expérience et lieu de travail), quant à la troisième case est donnée à la série de questions. Cette dernière contient huit questions fondamentale et deux secondaires ; sept parmi lesquelles sont de type fermé qui seront analysées d'une manière quantitative, les trois autres questions sont de type ouvert seront analysées qualitativement. L'intégralité de ces questions tourne autour la pratique de l'oral en classe :

- Les questions 1 et 2 : décrivent la qualité de l'oral des apprenants et les majeurs difficultés qui empêchent cette pratique.
- Les questions 3, 4, 5 et 6 : décrivent la tâche de l'enseignant, le manuel adopté, les activités proposées et les heures consacrées à l'expression orale.
- La question 7 : vérifie l'efficacité du CEIL.
- La question 8 : proposition de stratégies de remédiation pédagogique selon la propre expérience de l'enseignant.

Les réponses des enseignants peuvent nous bien aider à nous renseigner sur la pratique de l'oral des apprenants de ce niveau raison pour laquelle nous voyons que c'est important de l'élaborer, c'est un ajout qui renforce les données recueillies du premier questionnaire. (Deux versions vierges du premier et deuxième questionnaire sont jointes en annexe)

7.2. L'observation en situation

Pour mener une étude qualitative qui nous permet à bien comprendre les comportements des apprenants du FLE à l'expression orale et décrire profondément la dynamique de cette pratique, nous avons opté comme deuxième technique d'investigation scientifique pour une observation en situation.

Par ailleurs, le choix de cette technique de recherche se bien justifie par la volonté et le désir de capter personnellement toutes les remarques liées à la prise de parole (interventions, débats, réponses, etc.) chez notre public observé dans leur milieu naturel et tracer une vision

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

globale sur la réalité de cette pratique, ce qui nous permet de bien savoir, par nous-mêmes, en quoi vraiment résident leurs obstacles à l'oral. Et donc, répondre à notre problématique, et confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

7.3. Déroulement de l'enquête

7.3.1. Par questionnaire

A cause du confinement, nous avons décidé, après l'accord de notre directrice de recherche, de distribuer les deux questionnaires à travers l'internet. Pour ce faire, nous avons les restructuré dans une version électronique tout en utilisant les services de Microsoft « OneDrive » pour faciliter la tâche aux enquêtés (il leur suffit juste de cliquer sur le lien du questionnaire et le répondre), nous avons après envoyé ces deux liens au directeur du centre qui avait, par son rôle, les publié dans la page officielle du CEIL en Facebook en 07 juillet 2020 tout en invitant tous les enseignants du FLE et ainsi les apprenants de groupes A1 et A2 à répondre.

Le corpus de l'échantillon (nombre des enseignants et des apprenants ayant répondu à nos questionnaires par rapport à leur nombre total et leur distinction sexuelle) est bien présenté et détaillé dans les figures suivantes :

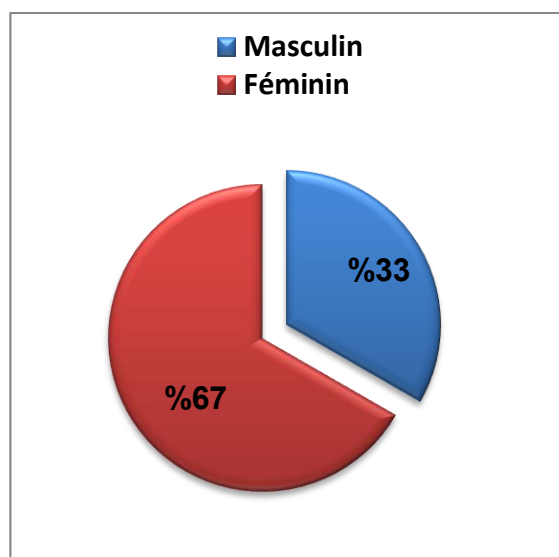


Figure n° 03 : Sexe des apprenants sondés

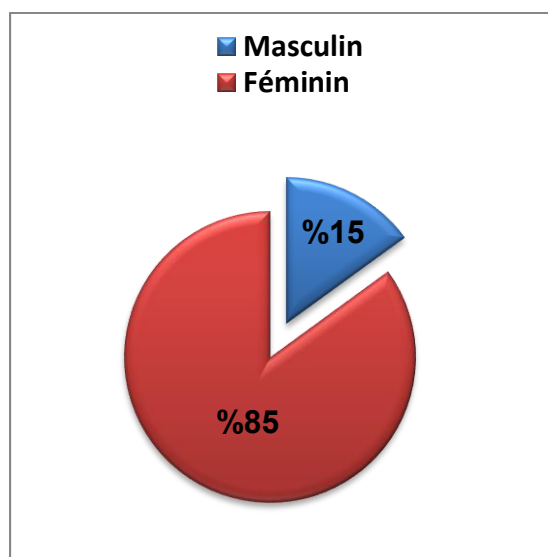


Figure n° 04 : Sexe des enseignants sondés

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

La participation des apprenants au questionnaire est moyenne, seulement la moitié (15 apprenants) au total de 30 ont répondu au questionnaire pour un taux de 50%. D'une autre côté, dans l'ensemble des enquêtés, nous avons remarqué que le sexe féminin a représenté une majorité écrasante par rapport au masculin pour un pourcentage de 67% (10 enquêtées) et de 33% (5 enquêtés).

Notre deuxième population est si limitée, elle se compose de 5 enseignants dont l'âge est entre 40 et 60, ces enseignants ont de différents diplômes : Licence LMD et Master en langue française et en autres domaines, deux enseignants parmi eux sont plus âgé et retraités ayant un grand parcours d'expérience qui se dépasse les 8 ans. En ce qui concerne leur sexe, nous avons 4 enseignants faisant un taux de 80% et une seule enseignante d'un taux de 20%. ces chiffres que nous avons sur papier et ceux que nous avons recueillis par ce questionnaire sont tout à fait différents, nous étions surprises du nombre de réponses obtenues (40 réponses recueillies), chose qui a certainement soulevé nos interrogations, au début, nous avons posé comme possibilité que les apprenants aussi ont répondu a ce questionnaire, puis nous nous sommes aperçues que même les anciens enseignants abandonnés du centre en ont répondu.

7.3.2. Par observation

Tout d'abord, nous avons coordonné avec les professeurs des trois groupes s'ils peuvent allouer, chacun d'eux, deux séances consécutives pour l'expression orale (en principe nous voulions trois séances pour qu'elles soient au total neuf séances ce qui nous aident à bien mener notre observation, mais ceci il aurait été dérangeant et désorganisant pour les enseignants), Après avoir obtenu un accord complet, nous avons mis un calendrier du travail. Notre première séance été lieu le 01 Mars 2020 avec le A1 groupe 1 chargé par le professeur B.I. Après avoir fait trois séances d'observation nous nous sommes s'arrêtées à mi-chemin à cause du confinement.

8. Difficultés relatives aux enquêtes

L'obstacle majeur qui nous a empêché de faire toute une étude scientifique de qualité, valorisée et riche, est le même obstacle qui a entravé tous les chercheurs préparant leurs mémoires et thèses de fin d'études à l'échelle nationale et même à l'internationale, c'est la pandémie mondiale du covid_19 et ses conséquences : le confinement et l'ordre autoritaire de fermer tous les écoles, les universités, les instituts, les bibliothèques et les centres

CHAPITRE 03 : La pré-enquête

d'enseignement. Ce confinement nous a empêché de continuer notre étude du terrain, de se documenter, de rencontrer le binôme et le directeur de recherche, nous avons fait recours au internet, où nous nous sommes freinés aussi par deux grandes difficultés : la mauvaise et faible connexion et la pauvreté des ressources bibliographiques et surtout les ouvrages de spécialité.

Conclusion

Ce premier chapitre de partie pratique a été consacré pour toutes les informations qui s'avèreraient utiles et qui donneraient plus d'éclaircissement sur notre travail de terrain. Comme une petite récapitulation. Nous avons présenté, dans un premier temps, notre public ciblé et le lieu de notre enquête, tout en justifiant ces deux choix. Ensuite, nous avons fait une analyse effective des manuels pédagogiques exploités par le centre. Dans un deuxième temps, nous avons évoqué une description extensive et bien détaillée de notre corpus et de méthodologie où nous avons présenté les outils d'investigation, sur lesquels nous nous sommes appuyées et leur déroulement et la justification de leur choix.

Enfin, nous avons parlé des difficultés majeures auxquelles nous avons été confrontées pendant notre travail de recherche entier et durant notre travail du terrain en particulier.

CHAPITRE 04 :

L'enquête : Analyse et interprétation des résultats

1. Description graphique et analyse des questionnaires

1.1. L'analyse du questionnaire adressé aux apprenants

Question n° 01 : Que représente le français pour vous ?

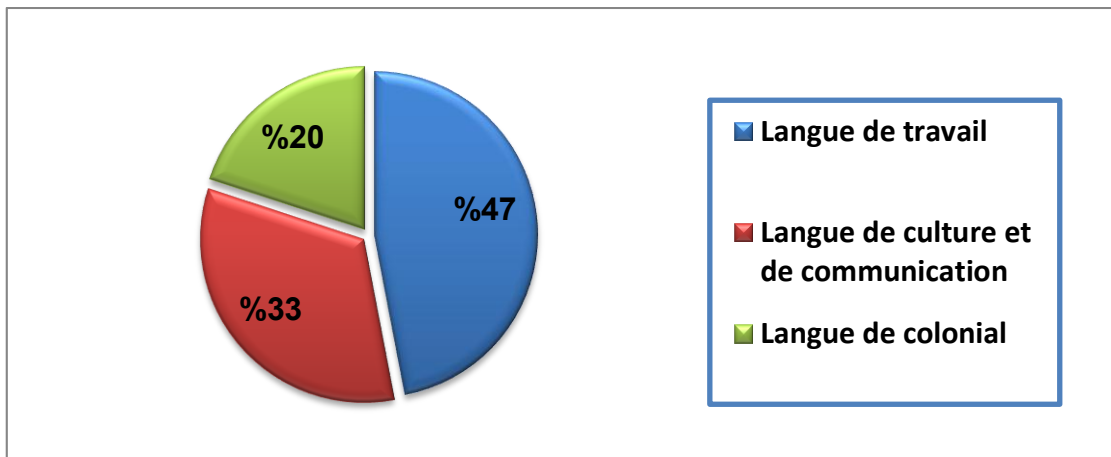


Figure n° 05 : La présentation du français

Commentaire

A travers cette présente question, nous cherchons à savoir la place et la représentation du français chez les apprenants. Un taux de 47% des apprenants enquêtés pensent que le français est une langue de travail. Nous trouvons la langue française dans tous les domaines et surtout le domaine de la santé. Les documents administratifs sont écrits en français et cela préserve sa valeur dans le monde et dans l'enseignement/apprentissage, alors que 33% d'eux trouvent que le français reste une langue de culture et de communication. Pour eux, la langue de Molière présente une langue du quotidien pour la plupart du peuple algérien. Tandis que, 20% des apprenants déclarent que le français est considéré comme la langue de colonial, ils ajoutent : « l'histoire n'a jamais pitié et les algériens n'ont pas oublié les massacres de la colonisation française ».

Question n° 02 : Trouvez-vous la langue française :

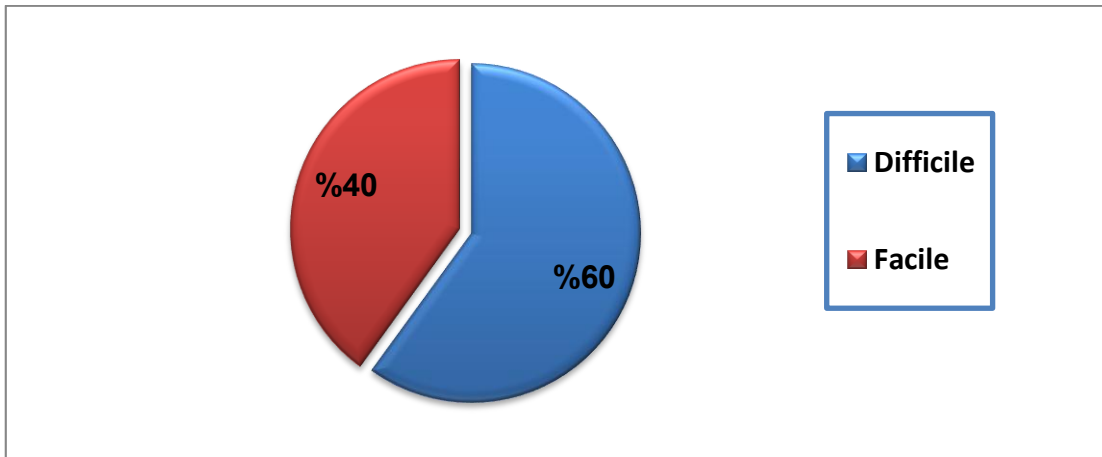


Figure n° 06 : La conception des apprenants sur la langue française

Commentaire

À travers cette question posée, il s'avère que 60% des apprenants estiment que le français est une langue difficile alors que seulement 40% d'eux déclarent que le français est facile. Pour bien savoir en quoi réside cette difficulté, nous avons mis une sous-question sur laquelle nous avons constaté que la majorité des apprenants confirment que la langue française est difficile car elle porte des exceptions, la grammaire et la conjugaison sont très compliquées, un peu d'apprenants pensent que le français est difficile parce que dans notre société, les gens ne pratiquent pas souvent cette langue dans la vie quotidienne. Nous voyons que ces résultats et ces raisons de la difficulté de la langue française sont effectivement logiques et proches de la réalité sociolinguistique de la société du Souf en particulier et du sud en général, le manque de pratique orale surtout tue toute langue.

Question n°03 : Dans quel(s) but(s) vous inscrivez au CEIL ?

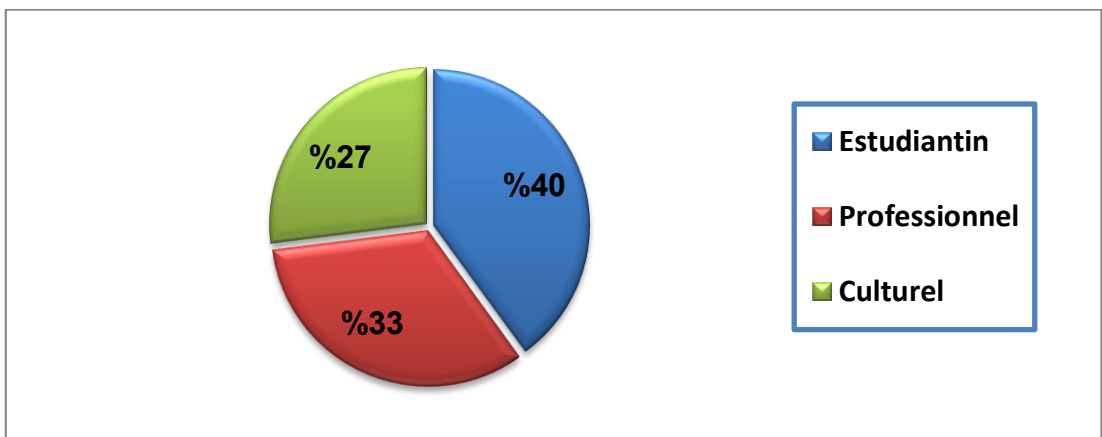


Figure n° 07 : L'objectif de l'inscription au CEIL

Commentaire

Les résultats obtenus montrent que 40% des apprenants enquêtés s'inscrivent au CEIL pour un but étudiantin, nous pouvons alors noter que la plupart des apprenants du centre sont des étudiants en diverses catégories et différents domaines, donc ils sont là afin d'améliorer leur compétence langagière, ce qui aide certes à la progression de leur apprentissage. Tandis que 33% d'eux s'inscrivent au CEIL dans un but professionnel, ce qui montre aussi l'existence parmi les apprenants du CEIL, d'une catégorie importante de professionnels parmi les apprenants du CEIL voulant s'enrichir dans leurs expériences professionnelles et leurs affaires et ayant l'intention de la gradation professionnelle. Par ailleurs, 27% des apprenants enquêtés sont intéressés par le CEIL à fin d'enrichir leurs esprits culturels et leurs connaissances tout en développant leurs compétences culturelles car la langue est la culture, donc apprendre une langue est apprendre toute une culture.

Question n° 04 : Pensez-vous que le CEIL vous aidez à améliorer vos compétences orales ?

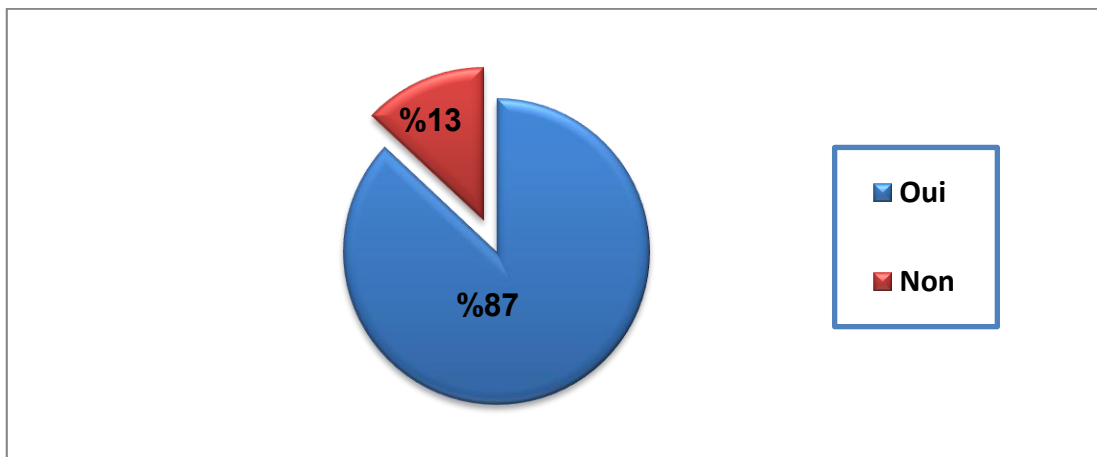


Figure n° 08 : Vérification de l'utilité du CEIL

Commentaire

Dans le même sillage, cette présente question a été posée pour savoir si le CEIL améliore les compétences orales de ses apprenants. Il est évident que 87% des apprenants ont répondu par une réponse positive, ce qui indique que le centre a beaucoup aidé ses apprenants à développer leurs savoirs langagiers. Cela est témoigné par le nombre croissant des apprenants inscrits au centre chaque année. En effet, seulement un taux de 13% d'eux ont répondu par la négative en jugeant que le CEIL ne répond pas vraiment à leurs besoins langagiers, ces apprenants ont expliqué leur réponse par différentes raisons telle que le

nombre d'heures ne suffit pas, la méthode suivie par les enseignants est assimilée à celle adaptée par l'université, il n'y a pas des créativité qui poussent l'apprenant à améliorer ses compétences orales.

Donc, nous pouvons généralement garantir la rentabilité et la sérieux des apprentissages fournis par le CEIL.

Question n° 05 : Que sentez-vous quand vous s'exprimez oralement ?

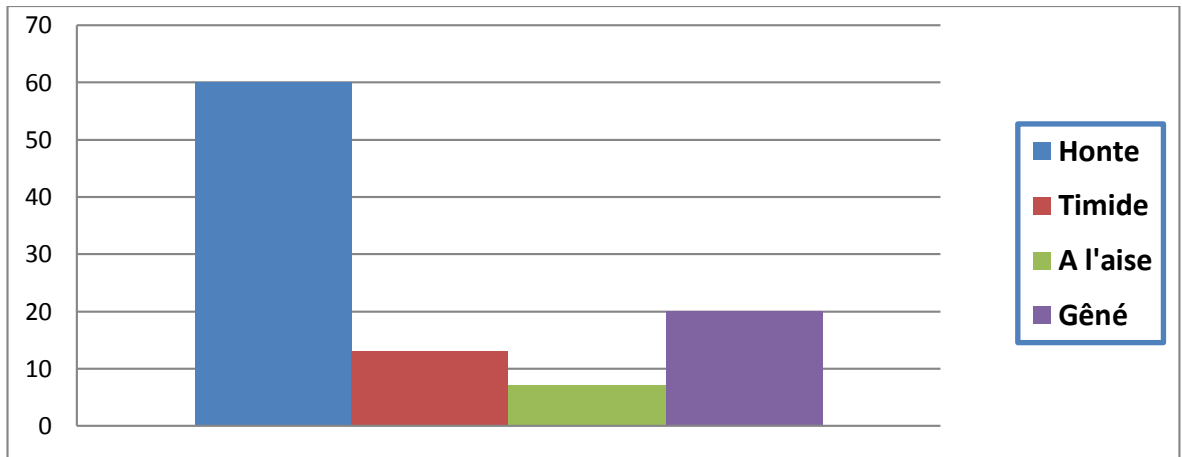


Figure n° 09 : Le sentiment lors d'une expression orale en français

Commentaire

Cette question vise à décrire l'état psychologique des apprenants quand ils s'expriment oralement. Il s'agit d'une question à choix multiples qui offre aux apprenants enquêtés la possibilité de choisir plusieurs réponses à la fois. A cet égard, nous avons notamment étonné de la majorité extrêmement lourde d'apprenants ayant répondu par « honte », et un taux de 20% d'apprenants constituant notre population sentent gênés, alors qu'un taux de 13% ont répondu par timide. Ces trois choix renvoient également à l'insécurité linguistique qu'éprouvent la plupart des apprenants, cette dernière est causée par beaucoup de raisons : manque de pratique quotidienne de la langue, manque de confiance en soi, manque de motivation, etc.

Néanmoins, 7% des apprenants sentent à l'aise et confortables en s'expriment quand ils s'expriment en français, nous suggérons alors que ces quelques apprenants ont l'habitude de parler et d'échanger en cette langue.

Question n° 06 : Vos difficultés orales sont d'ordre :

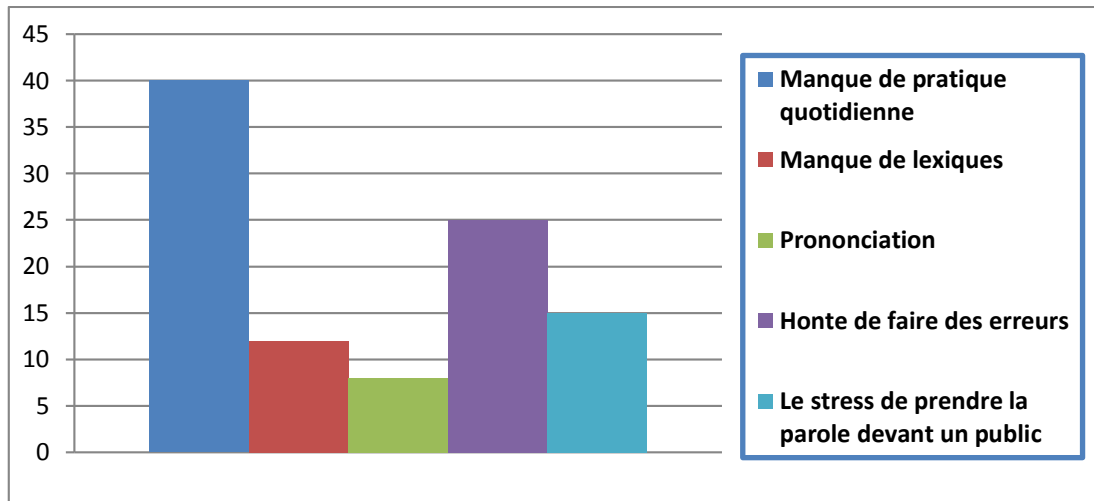


Figure n° 10 : Les difficultés de l'expression orale

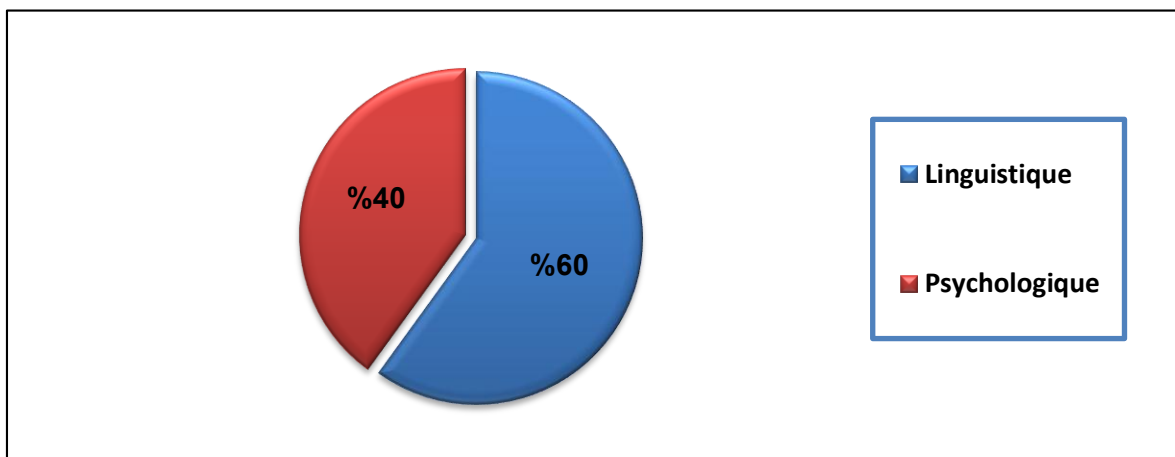


Figure n° 11 : Les types des difficultés en expression orale

Commentaire

Cette question a été posée pour déterminer les types des difficultés orales des apprenants. En effet, 40% des apprenants enquêtés déclarent que ces difficultés orales reviennent au manque de pratique quotidienne. Encore un taux important d'apprenants (25%) ont honte de commettre des erreurs en parlant le français, tandis que 15% ont le stress de prendre l'initiative de parler cette langue devant un public. Un autre pourcentage de 12% d'enquêtés voient que les difficultés orale sont dû au manque de lexiques et de bagages langagiers, alors que 8% de notre public enquêté affirment que la prononciation est l'obstacle le plus important en français.

Après avoir recueillir ces différentes réponses, nous avons pu distinguer que 60% des apprenants ont des difficultés orales d'ordre linguistique, dont la principale est le manque de pratique dans la vie de tous les jours, ce manque est influencé par son rôle au insuffisance de gens parlant le français dans l'entourage proche de l'apprenant (famille, amis, etc.) et au manque de nécessité et de situations qu'exigent l'utilisation de cette langue. Par ailleurs, 40% des apprenants ont des difficultés d'ordre psychologique qui sont dû à l'état psychologique de l'apprenant, elles ne sont pas liées alors à la langue elle-même.

Question n° 07 : Où cas de blocage lors d'une communication en FLE :

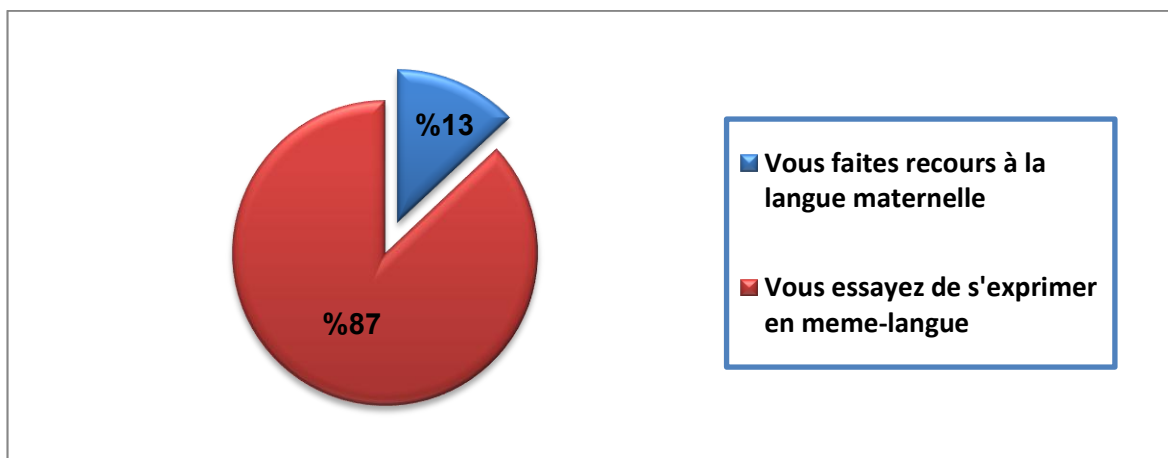


Figure n° 12 : La réaction des apprenants face au blocage en expression orale

Commentaire

Cette question a été posée pour savoir si les apprenants où cas de blocage s'expriment en même langue ou ils font recours à la langue maternelle. En effet, 80% des apprenants s'expriment en même langue, donc ils parlent toujours en français en essayant de dire autrement, de chercher d'autre mots et synonymes, de produire des petites phrases, etc. donc par cela qu'on apprend une langue car celui qui veut acquérir une langue étrangère, il faut penser en langue étrangère. Par contre, 13% d'apprenants font recours à la langue maternelle où cas de blocage, et cela, comme nous avons déjà signalé, est dû à l'insuffisance du bagage linguistique.

Question n° 08 : Quels genre(s) d'activité(s) orale(s) vous préférez ?

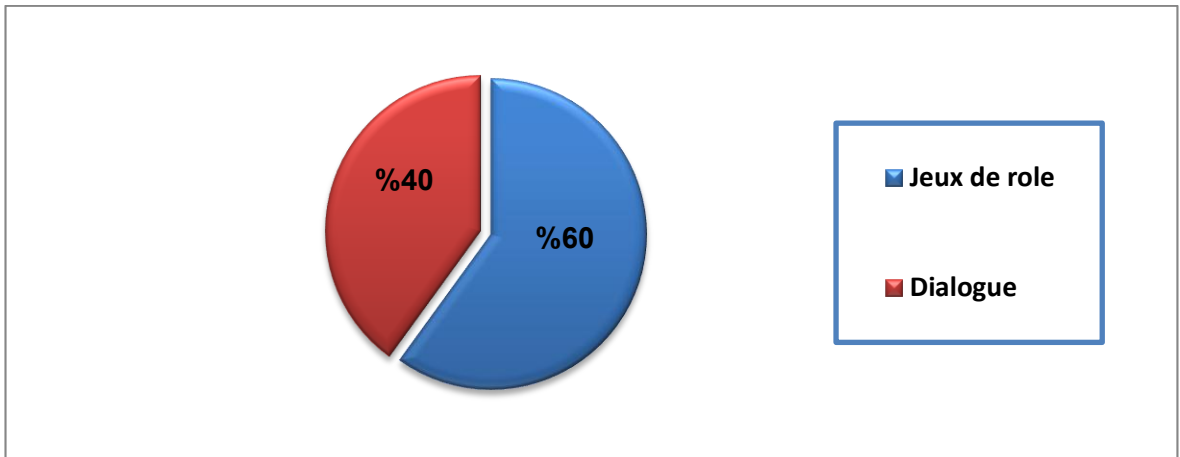


Figure n° 13 : Les activités préférées aux apprenants

Commentaire

À travers cette question, nous voulons savoir les activités préférées à l'apprentissage de l'oral des apprenants, nous remarquons que 60% d'eux préfèrent les jeux de rôle, cette activité consiste à interpréter la personnalité d'un personnage réel ou imaginaire, elle réserve une atmosphère drôle, adorable et plaisante au cours. Néanmoins, un taux de 40% d'enquêtés ayant préféré les discussions et les débats, ces derniers permettent aux apprenants d'échanger et de partager leurs points de vue sur un sujet donné tout en convainquant, tandis qu'aucun des apprenants n'a préféré le monologue (0%) car cette activité se déroule sur un seul apprenant parlant dans un groupes, ce qui peut lui créer du stress et de l'embarras.

Toutes ces activités soutiennent l'apprentissage de l'oral donc c'est à l'enseignant d'en diversifier dans l'initiative d'impliquer tous ses apprenants à participer aux activités.

1.2. L'analyse du questionnaire adressé aux enseignants

Question n° 01 : Comment voyez-vous l'oral avec vos apprenants ?

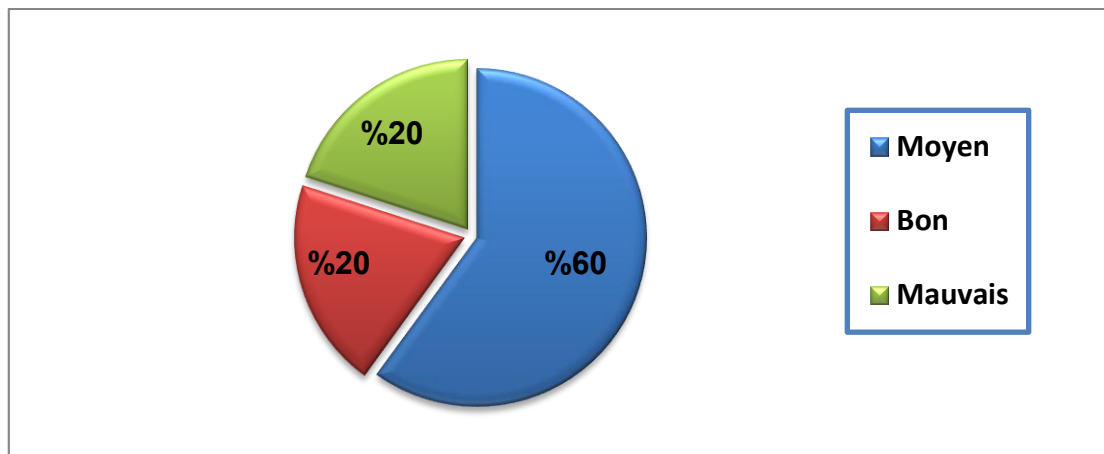


Figure n° 14 : L'évaluation de l'oral des apprenants

Commentaire

Cette question a été posée à fin de savoir les raisons qui marquent chez l'apprenant l'indice d'un apprenant faible, un apprenant qui a un mauvais niveau à l'oral, plusieurs obstacles n'encouragent pas les apprenants à parler en langue étrangère et notamment le français.

Nous constatons que 60 % des enseignants du CEIL d'El- Oued affirment que les apprenants ont un niveau moyen à l'oral alors que 20% d'eux essayent de parler en français donc ils ont un bon niveau à l'oral. 20% des apprenants ne s'expriment pas oralement donc ils ont un mauvais oral

Les enseignants enquêtés justifient cette faiblesse par plusieurs raisons : la mauvaise prononciation, les apprenants ne pratiquent pas la langue éloquemment, le dialecte semble même en langue étrangère parce qu'ils parlent en arabe, les apprenants confondent entre certaines lettres comme " P "et "B", un majeur obstacle qui peut tuer l'âme et la beauté d'une langue étrangère. Certains enseignants attribuent cette faiblesse au cas du blocage et de manque d'idées et de lexiques, les apprenants ne trouvent pas les mots convenables pour s'exprimer. Cela a une forte relation avec l'absence de capacités langagières, ils n'ont pas des acquis qui peuvent perfectionner leurs compétences orales.

Les réponses des enseignants sont également des vrais témoignages des vraies raisons de la faiblesse de l'oral de leurs apprenants.

Question n° 02 : Dans la prise de parole, vos apprenants trouvent-ils des difficultés à s'exprimer en FLE ?

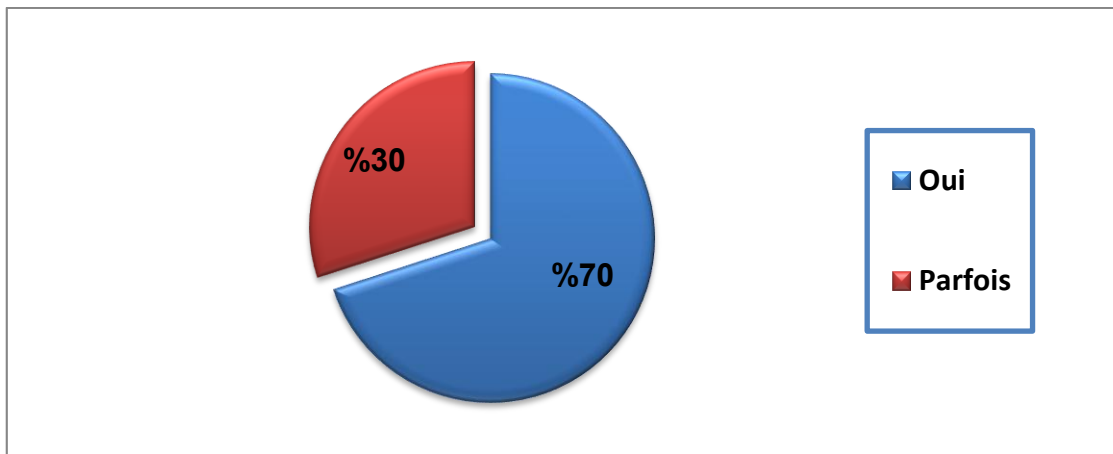


Figure n° 15 : Les difficultés des apprenants à l'expression orale

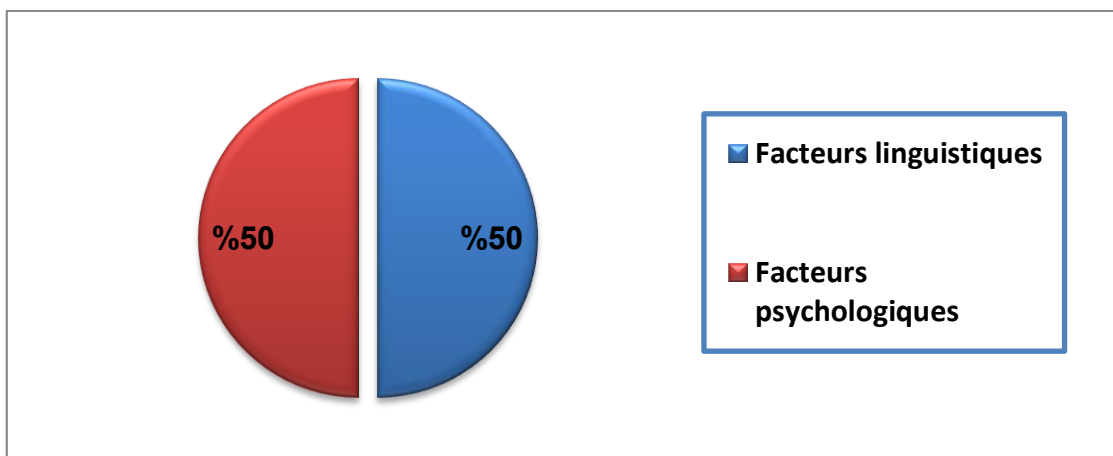


Figure n° 16 : La nature des difficultés des apprenants à l'expression orale

Commentaire

La présente question nous donne l'occasion de connaître si les apprenants ont des difficultés au niveau de l'expression orale en FLE et aussi d'identifier les types de ces difficultés. En effet, 70% des enseignants ont répondu par la positive, ils déclarent que la majorité de leurs apprenants à ce niveau ont des difficultés à parler en FLE, alors que 30% d'eux jugent que les moments de difficultés sont occasionnels.

Cela nous invite notamment à fixer la nature des difficultés qui peuvent entraver l'opération de l'expression orale, un taux de 50% des enseignants enquêtés trouvent que ces difficultés sont liées aux facteurs linguistiques (grammaire, conjugaison, orthographe,

etc.), tandis que l'autre moitié d'eux estiment qu'elles sont rapportées aux facteurs psychologiques (timidité, trac et phobie, peur, manque de confiance en soi, etc.).

D'une part, nous pouvons justifier ces problèmes linguistiques au fait que les apprenants ne pratiquent pas la langue française, cela conduit à commettre des fautes au niveau de l'oral. D'autre part, les difficultés psychologiques sont dues certes à l'état psychologique de l'apprenant, et aussi à l'environnement qui défavorise l'acquisition des langues étrangères.

Question n° 03 : En préparant vos cours, s'appuyez-vous sur :

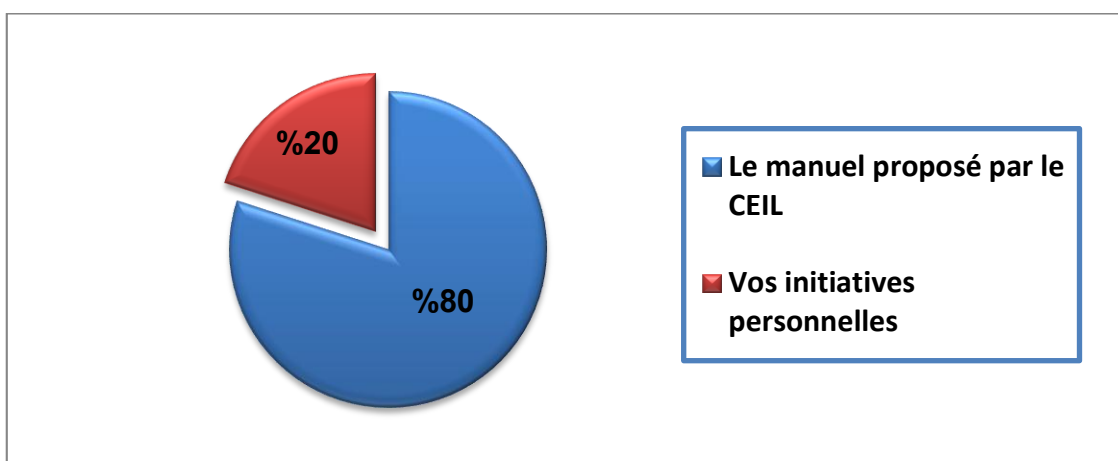


Figure n° 17 : La préparation de cours selon les enseignants

Commentaire

Par cette présente question, nous voulons vérifier indirectement l'utilité des manuels du programme « Le Nouveau Taxi » adoptée par le CEIL par le biais de son utilisation par les enseignants. Par ailleurs, un taux très important des enseignants (80%) confirment que leur préparation de cours se base sur le programme proposé par le centre, ils suivent tout le contenu de ces manuels, alors que 20% d'eux supportent leurs propres créativité, ils font donc des initiatives personnelles pour préparer les cours de l'expression orale, ces derniers voient certainement que certaines situations d'apprentissage obligent également l'enseignant à s'écarter de la portée du programme et à recourir à ses propres compétences. Certes, dans le cas du centre, le professeur est totalement libre dans son choix, surtout s'il est convaincu que le programme du centre ne répond pas aux besoins langagiers de ses apprenants, l'important est d'atteindre l'objectif commun, qui est la réussite du processus.

Question n° 04 : Quels genres d'activités vous sollicitez pour inciter vos apprenants à prendre la parole ?

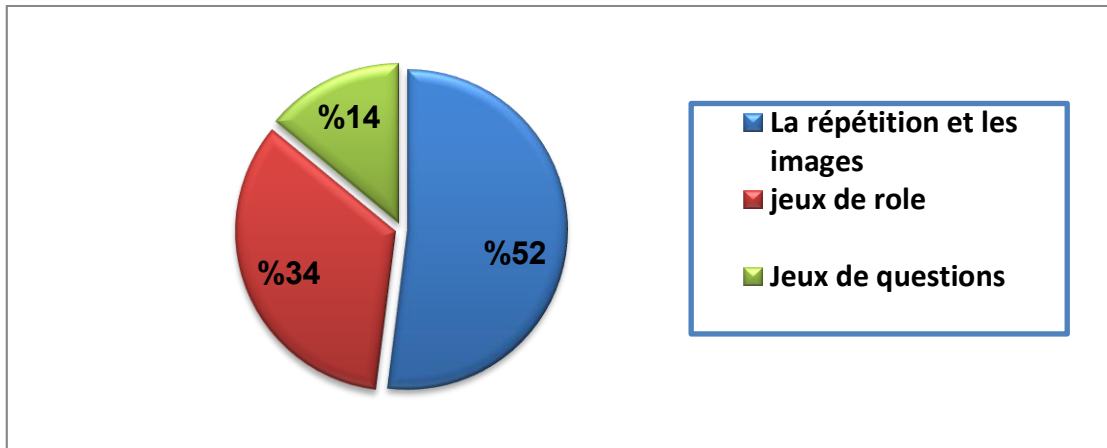


Figure n° 18 : Les types d'activités sollicitées par les enseignants

Commentaire

La question présente a été posée à fin de savoir les activités les plus appliquées par les enseignants et donc les plus utiles aux apprenants. En effet, 52% d'enseignants de cet établissement montrent que les exercices de répétition ainsi les images accompagnées à ces activités et qui facilitent la compréhension chez les apprenants sont plus réactives pour eux, alors que 34% des enseignants utilisent les jeux de rôle comme activité efficace qui pousse les apprenants à prendre la parole. Néanmoins, 14% des enseignants enquêtés affirment que le dialogue encourage les apprenants à entrer en conversation avec les autres. Donc l'enseignant est le guide de sa classe, il diagnostique certainement l'efficacité d'une telle ou telle activité et la réaction de ses apprenants à ceux-ci.

Question n° 05 : A savoir les séances ordinaires, combien d'heures consacrez-vous à l'oral ?

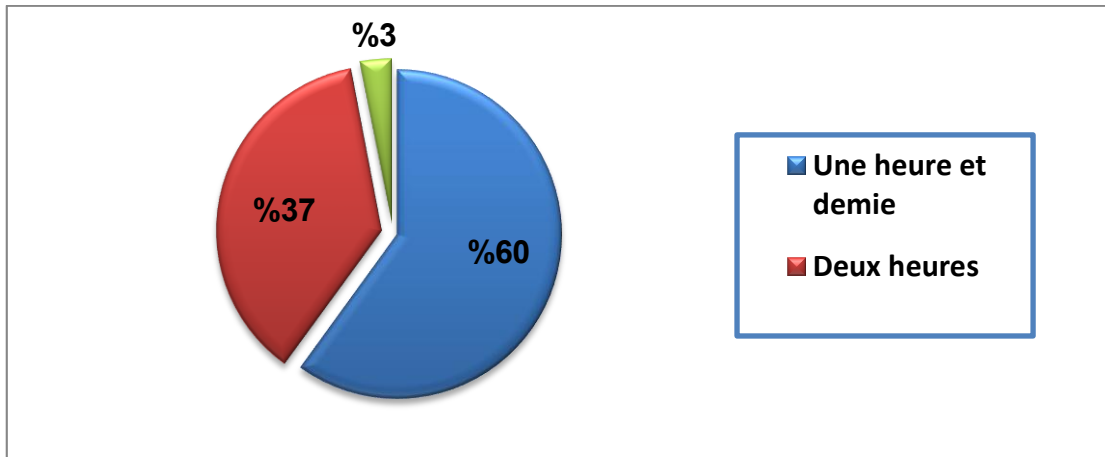


Figure n° 19 : Le nombre d'horaire consacré à l'oral

Commentaire

Nous avons posé cette question pour savoir dans quelle mesure les professeurs sont intéressés à un apprentissage de l'oral, les résultats obtenus montrent que 60% des enseignants consacrent une heure et demie à l'oral, ils considèrent que ce volume horaire est suffisant pour développer les compétences orales des apprenants en FLE, nous avons aussi un taux de 37% d'eux qui ont choisi deux heures pour amener vivement les apprenants à s'exprimer oralement. Néanmoins, nous remarquons qu'un 3% des enseignants enquêtés pensent que la faiblesse des apprenants à l'expression orale est liée avec l'insuffisance de nombre horaire donc ils fournissent plus de temps à l'oral (trois heures) à fin de réaliser les objectifs visés.

Bien entendu, l'horaire consacré à l'apprentissage de l'expression orale se diffère effectivement d'un professeur à un autre, cela est dû à l'intensité du programme et à la compétence orale des apprenants de chaque groupe.

Question n° 06 : Voyez-vous que le nombre d'heures est suffisant pour un apprentissage rentable de l'oral ?

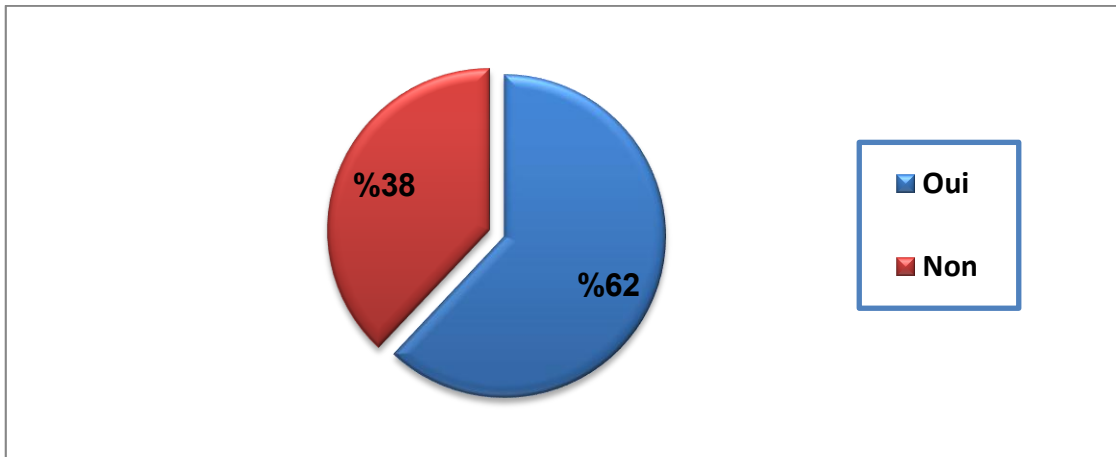


Figure n° 20 : La suffisance et l'insuffisance du nombre d'horaire

Commentaire

Nous voulons savoir par cette question si le nombre d'heures est suffisant à un apprentissage rentable de l'expression orale, un taux important (62%) des enseignants trouvent que le nombre d'heures est suffisant à l'amélioration de la capacité orale des apprenants, tandis que 38% d'eux ont répondu par la négative parce qu'ils rencontrent, certes, certaines difficultés en classe. En conséquence, l'apprenant doit non seulement pratiquer la langue juste dans le siège du centre, mais plutôt continuer ce qu'il apprend dans sa vie quotidienne.

Question n° 07 : Pensez-vous que le CEIL répond aux besoins langagiers des apprenants ?

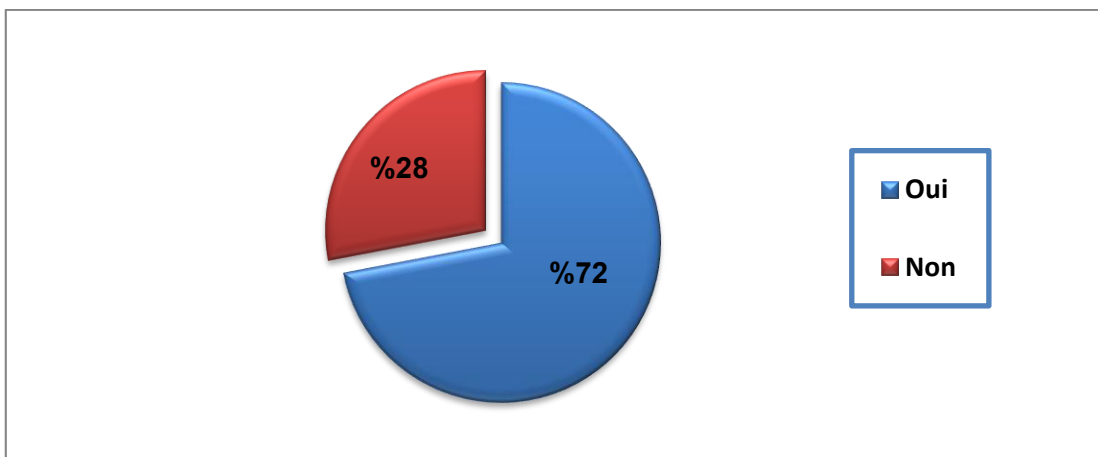


Figure n° 21 : Vérification de l'opportunité et l'utilité du CEIL

Commentaire

Cette question a été posée dans le but d'évaluer le CEIL tout en montrant son rôle. En effet 72% d'enseignants déclarent que cet établissement marque sûrement une évolution car il répond aux différents besoins langagiers de ses apprenants et les activités touchent les quatre habilités qui les aident à surmonter les difficultés à fin d'obtenir une bonne maîtrise à l'oral. Alors que 28% d'enseignants pensent le contraire ; cet établissement ne répond pas vraiment aux besoins de tous ses apprenants. Ils pensent que le CEIL ne traite pas tous les aspects techniques dont l'apprenant aura besoin parce qu'il existe des facteurs qui peuvent désactiver les tâches de ce centre, et la tâche sera difficile à faire. Parmi ces obstacles, les enseignants répondant par la négation ajoutent que le niveau est élevé par rapport au niveau réel des apprenants. Le programme n'est pas adéquat et le contenu n'est pas réel, l'hétérogénéité en classe. Un enseignant enquêté confirme ce point en basant sur les sept postulats de Burns qu'ils disent : il n'y a pas deux apprenants qui ont le même niveau et il n'y pas deux apprenants qui ont le même profil d'intérêt [...]. Bref, le CEIL ne répond pas aux besoins langagiers puisqu'il ne surmonte pas toutes les difficultés rencontrées par les apprenants.

Question n° 08 : Comment faire face aux différentes difficultés rencontrées par vos apprenants lors d'une communication ?

Commentaire

Cette importante question a été posée dans le but de trouver une manière qui traite les difficultés de l'expression orale des apprenants du FLE du niveau intermédiaire. Les réponses obtenues montrent que la plupart des enseignants de CEIL veulent améliorer le niveau de ces apprenants à l'oral, les inciter à parler en exploitant des images et des gestes qui facilitent la tâche aux apprenants.

Les enseignants déclarent que le recours à la gestuelle, l'utilisation des supports multimédias, l'incorporation des images sont des stratégies efficaces qui servent à transmettre les messages aux apprenants, Le multimédia a pour objectif principal de faciliter la compréhension des leçons, ces stratégies assurent la perfection des apprentissages et suscitent fortement une motivation auprès des apprenants.

Un enseignant trouve que l'utilisation de l'ardoise reste la meilleure stratégie de remédiation pédagogique.

Un autre enseignant enquêté trouve que les débats, les jeux de rôle et le dialogue sont des activités orales qui motivent les apprenants à prendre la parole, aussi l'utilisation de l'humour et le comique et pour décontracter et créer une atmosphère plaisante.

Telles étaient les plus impotentes solutions pédagogiques proposées par les enseignants enquêtés aux différentes difficultés rencontrées par leurs apprenants à l'expression orale.

2. Analyse de l'observation en situation

L'accès à une maîtrise de français langue étrangère est notamment réalisé par l'action de s'exprimer tout en choisissant les différentes situations de communication. De fait, nous avons pensé que l'inscription dans les centres extrascolaires des langues est en mesure d'aider les apprenants à pratiquer une langue étrangère.

De ce point de vue, nous avons mis une observation en situation comme outil d'investigation dans notre recherche scientifique, elle est définie selon Maurice Angers (2015 :162) : « *est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe (un village, une association) de façon non directive, en vue faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements* ».

2.1. Description

L'observation que nous avons effectuée auprès notre population a pour objectif central d'évaluer et d'analyser qualitativement leur pratique de la langue orale durant le cours, cet objectif n'est qu'un aide qui nous a guidées effectivement à bien mener notre démarche expérimentale en vue de répondre à la problématique fondamentale de ce travail de recherche.

Le type de cette observation est d'une part « ouvert », car nous nous sommes présentées aux apprenants entant que deux chercheuses. Nous n'en avons pas caché que nous allons faire une étude scientifique purement qualitative sur leurs attitudes langagières tout en assurant leur anonymat, d'autre part, elle est du type « désengagé » puisque nous ne nous joignons pas à la vie personnelle du notre public, nous nous soucions, certes, qu'à leurs conduites communicatives en langue française dans un cadre institutionnel qui est la classe.

Nos observations ont été faites à l'aide d'une grille d'observation exploitée par les inspecteurs de l'éducation (une copie de dit grille d'observation est jointe sur annexe), cette

dernière nous a permis également d'effectuer une observation objective, planifiée et bien structurée.

2.2. Déroulement pédagogique

Avant de passer à l'analyse détaillée de chaque séance observée, il nous paraît utile de parler d'une manière plus ou moins générale du déroulement de chaque séance, se sont des points répétés et partagés dans toutes les séances que nous avons assistées. Nous avons remarqué durant chaque séance que l'enseignant commence, après qu'il passe le salut à tous ces apprenants et fait un petit rappel de la séance passée, à citer la compétence visée et fixer la leçon et sa page dans le livre de l'élève. Et pour dispenser le cours, il utilise tout un matériel informatique : un ordinateur, un vidéoprojecteur (data-show), un écran rideau de projection taille moyenne et un amplificateur de son système de haut-parleurs d'ordinateur, cela permet au professeur de projeter la leçon et suivre ses éléments par une souris, la tâche du tableau (à feutre) a été toujours présente sur lequel l'enseignant schématise et explique des points non compréhensibles. La disposition des tables est toujours sous forme U, donc la table du professeur est placée avec ces matériaux en milieu, cette forme de disposition aide à créer un environnement actif, motivant et surtout interactif.

La séance	La date	Le groupe	L'heure	Nombre d'apprenants	La salle
1 ^{ère} Séance	01/03/2020	A1 Groupe 2	16 : 00 h	09 apprenants	Salle 01
2 ^{ème} Séance	04/03/2020	A1 Groupe 1	15 : 30 h	10 apprenants	Salle 01
3 ^{ème} Séance	08/03/2020	A2 Groupe 1	13 : 00 h	09 apprenants	Salle 03

Figure n° 22 : Tableau représentant les données relatives aux séances observées

Dans ce tableau récapitulatif, nous avons résumé toutes les informations appropriées aux trois séances des groupes avec lesquels nous avons mené notre enquête, pour les noms de professeurs, nous avons délibérément ne pas mentionné leurs noms car nous n'en avons pas pris leur permission de mention.

2.3. Analyse et description des séances

➤ Séance N° 01

La première séance dans notre parcours d'investigation était sous la supervision du professeur B.I., un enseignant encore jeune qu'il nous n'a pas lésiné sur les conseils et les notes, de notre part, l'action d'observer était notre objectif principal tout en respectant une grille d'observation bien structurée.

L'observation a commencé, la mission nécessite beaucoup de concentration, nous nous sommes concentrées en ouvrant nos yeux et nos oreilles pour capter tous les gestes et d'écouter tous les énoncés réalisés par les apprenants. Comme première remarque, nous avons noté la féminisation du groupe (7 apprenantes et seulement 2 apprenants). Le cours était sous le titre : « Internet et vous », l'activité et la compétence visée sont mentionnées par l'enseignant, une leçon qui a donné toute occasion aux apprenants de prendre la parole et donc, la visée était communicative. L'enseignant a commencé son cours par des questions et les apprenants ont répondu tout en montrant leurs points de vue. Les activités étaient du genre débats entre apprenants des bienfaits et des inconvénients de l'internet tout en argumentant. Nous avons remarqué pendant toute la séance d'expression orale que la fréquence de la participation des filles était claire et supérieure à celle des garçons, ces derniers ont donné les réponses d'une manière toute brève, leur communication était bien déterminée. Parfois, les apprenants trouvent quelques difficultés à s'exprimer oralement comme (le cas du blocage, le manque de lexique, etc.), ils ne s'expriment pas spontanément, nous avons aussi noté une autre remarque importante, que les apprenants mélangeaient entre le féminin et le masculin, et entre l'utilisation des deux auxiliaires. Le rôle de l'enseignant est fortement présent, durant toute la séance, il n'a cessé pas à favoriser la communication en impliquant ses apprenants et en désignant des éléments pour répondre aux différentes questions, sa gestion de classe et ses interventions étaient pertinentes et sa relation avec le groupe était amicale et satisfaisante. L'activité orale était en adéquation avec les objectifs visés, les démarches étaient performantes.

D'une manière grosse, la situation présentée permet d'intégrer des acquis et les objectifs de toute la séance étaient atteints.

➤ Séance N° 02

Dans cette séance, nous avons l'honneur d'assister avec ce groupe piloté par un enseignant modèle (D. M-H), un enseignant qui nous a donné l'aide pour réaliser ce travail de fin d'étude. Cette deuxième séance était une séance complémentaire à fin de compléter certaines tâches nécessaires, une leçon d'expression orale était sur « souvenir de voyage », et les activités étaient pour un objectif purement communicatif où l'apprenant raconte une propre histoire et souvenir d'un voyage. L'activité et compétence visée étaient mentionnées par le professeur et la démarche pédagogique adoptée favorise l'apprentissage. Nous avons senti de la part des apprenants (dont le sexe 6 jeunes filles et 4 jeunes hommes) une volonté à s'exprimer malgré certaines difficultés rencontrés, trois filles étaient à l'aise, confiante tout en parlant spontanément, elles ont une bonne prononciation, en outre, il y avait un apprenant qui a fourni des efforts à trouver les mots pour s'exprimer, il a fait souvent recours à la langue maternelle pour compléter ses phrases. Nous avons remarqué aussi qu'il y avait une fille a une difficulté en prononciation, elle mélangeait entre les lettres (le B prononcé comme un P et vice-versa). De fait, nous avons touché la patience de l'enseignant, il a accepté toutes les réponses même les réponses fragmentées et mal prononcées, donc ses interventions étaient pertinentes et sa relation pédagogique était satisfaisante.

Une autre remarque importante que nous avons captée, est que les apprenants rencontrent quelques obstacles psychologiques comme la timidité, ils ont hésité à parler devant un public et cela remonte à l'insécurité linguistique qu'ils sentent, cette dernière est dû, par son rôle, au manque de pratique linguistique dans la vie quotidienne.

Nous avons terminé la séance par un jugement généralement positif, les objectifs étaient atteints et bien réalisés.

➤ Séance N° 03

La troisième séance était encadré par le professeur G. M. Le groupe se formait de 6 apprenantes et 3 apprenant. Le cours était sous le titre « C'est quoi le bonheur », l'enseignant a exploité le titre comme une question ouverte, leçon sous forme de question-réponse. Un débat interactif et un échange d'idées entre enseignant/apprenants et entre apprenants eux-mêmes. Nous avons observé que les apprenants étaient bloqués au début, mais seulement, trois apprenants ont compris le concept de sentiment "bonheur" automatiquement, ils s'expriment librement, ils étaient donc autonomes. À la fois, l'enseignant a beaucoup facilité

la tâche aux autres apprenants par des gestes et des images, il a impliqué ces apprenants d'une manière indirecte par ses mouvements corporels pour faire rire les apprenants, nous avons observés, est que tous les apprenants affectaient par ces mouvements, mais seulement, un apprenant qui avait occupé la dernière place, il n'a fait aucune réaction et l'enseignant n'a pris pas cette remarque en considération. Les activités présentées par l'enseignant étaient en adéquation avec les objectifs visés et sur lesquelles, les apprenants essayaient de participer et réagir le maximum. Nous avons constaté alors que les démarches étaient performantes.

2.4. Synthèse

Après avoir effectivement observé trois séances de trois différents groupes dont la compétence visée était purement consacrée à l'expression orale, nous pouvons constater clairement qu'il y a véritablement des efforts tangibles fournis de la part des enseignants et des apprenants, franchement, tous les enseignants étaient plaisants, aimables et qui essayent le plus possible de créer une atmosphère agréable, active et riche de communication et d'interactions. Tandis que la majorité des apprenants ont été si conscients et énergiques, ayant une remarquable volonté envers leur apprentissage de l'oral, et pourtant, cela ne les déroutait pas certainement à avoir des obstacles dans leur processus, ces obstacles sont majoritairement d'ordre psychique : la timidité de prendre la parole et de faire des fautes, la sensation de gêne et de mal à l'aise, et linguistique : problèmes de prononciation et de manque de lexiques et de pratique quotidienne.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans ce modeste travail, nous avons mis l'accent sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE), et spécifiquement, sur l'enseignement de l'expression orale au niveau des centres extrascolaires des langues, nous avons profité alors d'effectuer notre recherche scientifique au centre d'enseignement intensif des langues allié à l'université d'El Oued (CEIL), où nous avons pris contact avec ces apprenants formés en niveau intermédiaire afin de détecter, comme objectif capital, leurs majeurs obstacles qui les enrayent lors de la prise de parole, et savoir, comme objectifs complémentaires, comment les enseignants faire face à ces difficultés et vérifier l'efficacité des méthodes utilisées au centre tout en assurant son utilité et son opportunité au mesure des apprentissages qu'il fournit.

En revanche, nous trouvons, par logique, que la pratique planifiée et régulière de l'oral au sein de ces centres de langues met volontairement l'apprenant à des situations d'apprentissage tout à fait moins institutionnelles, c'est-à-dire : l'apprenant se sent plus à l'aise, il ne serait pas surveillé d'une note de surveillance continue ni de contrôle ou de devoirs réguliers. Par contre au centre, l'apprenant se trouve dans un espace spacieux, souple et intéressant pour apprendre une telle ou telle langue, et cela remet aux apprenants l'habitude et, en quelque sorte, la sécurité psychique à s'exprimer, à rejoindre à une discussion avec le groupe, à lancer leurs idées et leurs points de vue sur différents sujets, etc. ce qui établissent, par conséquence, un apprenant actif et curieux et améliorent la compétence communicative chez lui.

De plus, nous considérons que l'enseignement de l'expression orale dans un centre de langues est celui qui fait également un appel à la pratique à partir des activités orales, et qui ouvre l'espace aux apprenants à exprimer librement et aisément leurs opinions, ces apprenants deviennent alors autonomes et sûrs ,et donc, ils auront une confiance en eux-mêmes et c'est l'essentiel, un apprenant réussi égale un apprenant confiant.

Par ailleurs, après avoir analysé la méthode « Le Nouveau Taxi !1 » adaptée par le CEIL, nous constatons que les manuels (Cahier d'exercices, Livre de l'élève et CD audio classe (x2)) s'appuient sur une approche actionnelle qui accorde une place importante à l'oral, et fournissent également un programme bien riche qui soutient la compétence orale tout en prenant en considération les caractéristiques de la langue des apprenants en ce niveau, ainsi, les leçons constituant les unités et ainsi les exercices suivis exploitent par excellence le matériel informatique ce qui aide vivement l'utilisation des documents audiovisuels, cette

Conclusion générale

technique a confirmé largement ses bienfaits et ses résultats positifs dans différents domaines et bien entendu, dans le domaine de l'acquisition des langues étrangères.

Le succès qui peut être obtenu par cette méthode dépendra tout à fait de sa utilisation et son exploitation par le professeur, et bien aussi de l'étendue de la réaction des apprenants envers la méthode, le rôle de l'enseignant est donc primordial, sa manière de transmission de savoir, son gestion de cours et sa relation avec ces apprenants font une évidente différence dans ce processus ; pour notre cas, nous avons touché de la part des enseignants et même des apprenants cette souplesse et cette courtoisie partagées dans les comportements et les attitudes, le processus se fait dans un environnement respectueux et à la fois dans une ambiance amusante, plaisante, et sympathique, chose qui avait donné une motivation et volonté remarquables chez les apprenants d'aller loin dans leur apprentissage oral, et surtout d'oser prendre la parole.

Dans notre présente recherche, nous avons choisi de pointer l'accent sur les pratiques orales des apprenants du CEIL, ce dernier nous a semblé le lieu parfait pour ce faire, en effet, s'interroger à une compétence orale en cette langue nous donne directement l'impression à s'interroger sur les insuffisances orales que nous remarquons par tous dans notre société, et surtout, chez les apprenants du FLE de notre département des langues, donc nous voulions déterminer les difficultés orales majeures de notre public mis en enquête, et savoirs les stratégies de remédiation proposées par les enseignants à ces obstacles.

En vue de répondre à notre problématique centrale et aux questions partielles posées au départ, et après avoir analysé les résultats recueillis par les deux questionnaires, et observer de près la pratique de l'oral des apprenants dans le cours, nous pouvons certifier évidemment que les obstacles les plus rencontrés chez les apprenants en expression orale sont linguistiques plus que psychologiques, nous notons que l'absence de pratique orale quotidienne de la langue française, le manque de lexiques et de bagages langagiers et la mauvaise prononciation présentent les problèmes linguistiques majeurs que souffrent les apprenants, cela ne les empêche pas évidemment à avoir quelques difficultés liées à leur état psychologique tel que le stress de prendre la parole et la honte de commettre des erreurs devant un groupe de gens, la sensation de mal à l'aise lors de cette pratique, etc.

Pour faire remédier ces difficultés, les enseignants sollicitent effectivement quelques stratégies comme l'élaboration des différentes activités qui incitent la prise de parole et mettent l'apprenant dans des situations purement orales tel que la répétition et les images,

Conclusion générale

les débats et les discussions entre apprenants, les jeux de rôle, l'utilisation des supports audiovisuels, etc. La tâche d'activités peut largement aider les apprenants et les mener à un apprentissage réussi de la langue orale, cette phase inévitable dans tout processus d'enseignement/apprentissage consiste à entraîner et exercer l'apprenant régulièrement par le biais des opérations d'échanges et des interactions suggérées et le mettre face devant le groupe de son classe à des situations complexes purement expressives. En effet, nous avons remarqué que la plupart des apprenants de trois groupes réagissent positivement à ces activités qu'offre le programme et même celles élaborées par les initiatives des professeurs.

En outre, nous pouvons marquer que le CEIL a sûrement confirmé son utilité et son rôle à développer les compétences orales de leurs apprenants, cette affirmation a été assurée par la majorité des professeurs et des apprenants, le programme de la méthode « Le Nouveau Taxi » qu'adopte ce centre a prouvé par son rôle son efficacité pour atteindre les objectifs langagiers souhaités en fournissant un apprentissage diversifié et riche d'oral et une pratique régulière et spontanée.

Après avoir synthétisé les résultats obtenus de notre investigation scientifique et répondre objectivement à la problématique et aux questions sur lesquelles se pose ce travail de recherche, et à la lumière de ce que nous venons émettre, nous pouvons désormais clairement infirmer notre hypothèse centrale disant que les obstacles majeurs rencontrés par les apprenants à l'expression orale seraient du type aussi psychologique que linguistique, par contre nous confirmons les autres hypothèses partielles.

A la fin de ce modeste travail de fin d'études, et dans les limites que représentent nos analyses, nous tentons qu'ouvrir le champ aux perspectives d'une autre recherche scientifique future s'interrogeant sur la tâche de « stratégies de communication » et son rôle dans le déblocage en expression orale, cette dernière question ne fait de notre présente recherche qu'un point de départ de nouvelles recherches.

Bibliographie

Ouvrages

1. Angers, Maurice. (2015). Initiation à la méthodologie des sciences humaines. Alger : Casbah – Éditions.
2. Bablon, Frédéric. (2004). Enseigner une langue étrangère à l'école. Paris : hachette.
3. Charles, René & Williame, Christine. (1994). La communication orale. Paris : Édition Nathan.
4. Chaudenson, Robert. (1988). Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Paris : A.C.C.T-I.E.C.F.
5. Cheriguen, Foudil. (1997). Politique linguistique en Algérie. Mots n° 52, Cnrs, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
6. Claudine, Garcia-Debanc & Sylvie, Plane. (2004). Enseigner l'oral à l'école primaire. France : Hatier.
7. Cunff, Catherine & Jourdain, Patrick. (1999). Enseigner l'oral à l'école primaire. Paris : Hachette éducation.
8. Cuq, Jean-Pierre & Gruca, Isabelle. (2005). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Presses universitaires de Grenoble.
9. Émilien, Gerard. (2003). L'anxiété sociale. Belgique : Mardaga.
10. François victor, Tochon. (2001). Enseigner le français oral à l'école. Québec.
11. Gerring, Richard & Philipe, Zimbardo. (2008). Psychologie. France : Pearson.
12. Hymes Dell, Hathaway. (1984). Vers la compétence de communication. Paris : Hatier – Crédif.
13. La fontaine, Lizanne. (2007). Enseigner l'oral au secondaire. Montréal : chenelière éducation.
14. Michel, Billières. (1988). Le statut de l'intonation dans l'évolution de l'enseignement / apprentissage de l'oral en FLE. Université de Toulouz – le Mirail- in Elisabeth Lhote, extrait d'un article.
15. Pierre, Martinez. (2014). La didactique de langue étrangère (7^e éd.). Paris : PUF, Coll. « Que sais – je ? ».
16. Procher, Louis. (1995). Le français langue étrangère. Hachette.
17. Queffélec, Ambroise, Derradji, Yacine, Debov, Valéry, Smaali-Dekdouk, Dalila & Charrad-Bencheфра, Yasmine. (2002). Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues (1^{re} éd.). Bruxelles : Duclot.

Bibliographie

18. Sebaa, Rabeh. (2002). L'Algérie et la langue française : l'altérité partagée. Oran : Dar El- Gharb.
19. Sorez, Hélène. (1995). Prendre la parole. Paris : Hatier.
20. Tagliante, Christine. (2006). La classe de langue. Paris : CLE international.

Dictionnaires

1. Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Seuil.
2. Cuq, Jean-Pierre. (2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE international.
3. Dubois, Jean (1973). Dictionnaire de linguistique. Paris : Larousse.
4. Gallisson, Robert. (2002). Dictionnaire de didactique des langues. Paris : Hachette.
5. Le Robert (1991). Dictionnaire d'Aujourd'hui. Canada : Alain-Ray.
6. Robert, Jean-Pierre. (2002). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Paris : Orphys.

Articles

1. Arisma, Robert. (2011). Renforcement didactique : didactique de la compréhension et de l'expression orale.

[En ligne] <http://www.ifadem.org> (consulté le 13 février 2020 à 11h 04).

2. Benrabah, Mohamed. (26 juin 1998). Algérie, 5 juillet : l'usage exclusif de l'arabe entre en vigueur. Les dénis de l'arabisation. Libération

[En ligne] https://www.liberation.fr/tribune/1998/06/26/algerie-5-juillet-l-usage-exclusif-de-l-arabe-entre-en-vigueur-les-denis-de-l-arabisation_241466

(consulté le 23 février 2020 à 15h 25).

3. Jihane, Selti. (2011). Raisons paralysants la prise de parole en classe de FLE.

[En ligne].http://www.marocagreg.com/forum/sujet_raisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14030 (consulté le 22 février 2020 à 14h 40).

Bibliographie

4. Outaleb-Pellé, Aldjia. (2014). L'impact des attitudes et représentations des langues sur l'enseignement. Le cas du français en Algérie [PDF]. Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS Web of Conférences.

[En ligne]

https://www.shs.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01060.pdf (consulté le 11 mars 2020 à 04h 15).

5. Sadi, Nabil. (2013). Représentations autour du niveau de langue : cas du français à l'université. Synergies Algérie n° (18), 211-219

[En ligne] https://gerflint.fr/Base/Algerie18/Varia3_Nabil_Sadi.pdf (consulté le 30 mars 2020 à 20h 35).

Mémoires et thèses

1. Abdelhamid, Samir. (2002). Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna (Thèse de doctorat). Université El Hadj Lakhdar, Batna.

2. Cheriet, Karima. (2013). Pour un enseignement / apprentissage efficient de l'oral chez les élèves de 1^{ère} année moyenne en FLE (Mémoire de master). Université Mohamed Khider, Biskra.

3. Djedra, Rania. (2014). L'enseignement de l'expression orale en langue française au centre de langue (Mémoire de master). Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi.

4. Mérouani, Nadia. (2009). Les enjeux de l'aménagement linguistique dans le milieu scolaire algérien (Mémoire de master). Université du Québec, Montréal.

5. Wilkinson, Jane. (2011). L'anxiété langagière chez les locuteurs d'anglais de niveau universitaire selon le programme d'apprentissage du français langue seconde préalablement suivi. Université laval, Québec.

Revue et périodiques

Deslandes, Véronique. (2007). Des conditions pour libérer la parole. Publié dans la revue : Les cahiers EPS n° 36

Sites web et pages consultées

1. http://www.ac-créteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm
2. Khaoula Taleb Ibrahim. (2004). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>, (consulté le 15 mars 2020).

Documents officiels

Robert Menant et *al.*, Le Nouveau Taxi !, méthode de français. Hachette FLE.

Annexes

Annexes

Questionnaire destiné aux apprenants du FLE du Centre d'Enseignement Intensif des Langues

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin d'étude, Master 2^{ème} année option Didactique et Langues Appliquées, intitulé : "*L'expression orale chez les apprenants du FLE du niveau intermédiaire (cas de Centre d'Enseignement Intensif des Langues)*" nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre sincèrement au questionnaire.

Vos réponses sont anonymes.

N.B. Opter pour la croix (x) pour le choix désiré.

Sexe : Féminin Masculin

Age :

Diplôme : Licence LMD Licence Classique Master

Autres:.....

.....

Vous êtes : Etudiant(e) Professionnel(le) Les deux à la fois

1. Que représente le français pour vous ?

- Langue de travail
- Langue de culture et communication
- Langue de colonial

2. Trouvez-vous la langue française :

- Facile Difficile

Si difficile, dites pourquoi ?

.....

...

.....

.....

....

3. Dans quel(s) but(s) vous inscrivez au CEIL ?

- Etudiantin(s)
- Professionnel(s)

Annexes

Culturel(s)

4. Pensez-vous que le CEIL vous aide à améliorer vos compétences orales?

Oui Non

Si non, dites pourquoi?

.....
.....
.....
.....
.....

5. Que sentez-vous quand vous s'exprimez oralement ?

A l'aise Gêné
 Timide Honte

6. Vos difficultés orales sont d'ordre :

Linguistiques :

Construction des phrases
 Manque de lexiques
 Prononciation
 Manque de pratique quotidienne

Psychologiques :

Le stress de prendre la parole devant un public
 Honte de faire des erreurs
 L'influence de société du sud
 La démotivation

7. Où cas de blocage lors d'une communication en FLE :

Vous faites recours à la langue maternelle
 Vous essayiez de s'exprimer en même langue

8. Quel genre d'activité(s) orale(s) vous préférez ?

Jeux de rôle
 Dialogue
 Monologue

Merci de votre collaboration

Annexes

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE du Centre d'Enseignement Intensif des Langues

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin d'étude, Master 2^{ème} année option Didactique et Langues Appliquées, intitulé: "*L'expression orale chez les apprenants du FLE du niveau intermédiaire (cas de Centre d'Enseignement Intensif des Langues)*" nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre sincèrement au questionnaire.

Vos réponses sont anonymes.

N.B. Opter pour la croix (x) pour le choix désiré.

Sexe : Féminin

Masculin

Age :

Diplôme : Licence LMD

Licence Classique

Master

Autres :

Vous exercez ce métier depuis :

Moins de 4 ans

Entre 4 et 8 ans

Plus de 8 ans

Lieu du travail actuel :

.....

..

1. Comment voyez-vous l'oral avec vos apprenants ?

Bon

Moyen

Mauvais

Si mauvais, citez les raisons?

.....

.....

.....

.....

.....

Annexes

2. Dans la prise de parole, vos apprenants trouvent-ils des difficultés à s'exprimer en FLE ?

Oui Parfois Non

Si oui, ces difficultés sont liées à des facteurs :

Linguistiques Psychologiques

3. En préparant vos cours, s'appuyez-vous sur :

Le manuel proposé par le CEIL

Vos initiatives personnelles

4. Quelles genres activités vous sollicitez pour inciter vos apprenants à prendre la parole ?

Jeux de rôle

La répétition et les images

Jeux de questions (dialogue, question / réponse)

5. A savoir les séances ordinaires, combien d'heures consacrez-vous à l'oral ?

Une heure et demie

Deux heures

Trois heures

6. Voyez-vous que le nombre d'heures est suffisant pour un apprentissage rentable de l'oral ?

Oui Non

7. Pensez-vous que le CEIL répond aux besoins langagiers des apprenants ?

Oui Non

Si non, citez les raisons ?

.....

.....

8. Comment faire face aux différentes difficultés rencontrées par vos apprenants lors d'une communication ?

_ Citez quelques stratégies de remédiation pédagogique :

.....

.....

.....

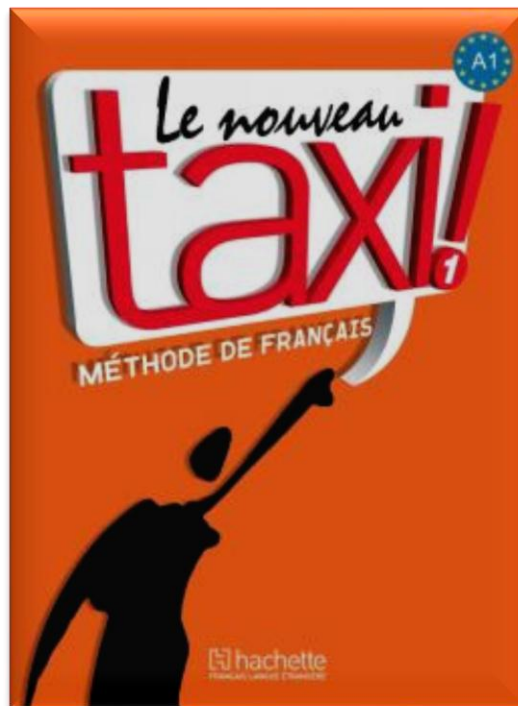
Merci de votre collaboration

1. Les manuels de la méthode « Le Nouveau Taxi ! » destinés au niveau A1



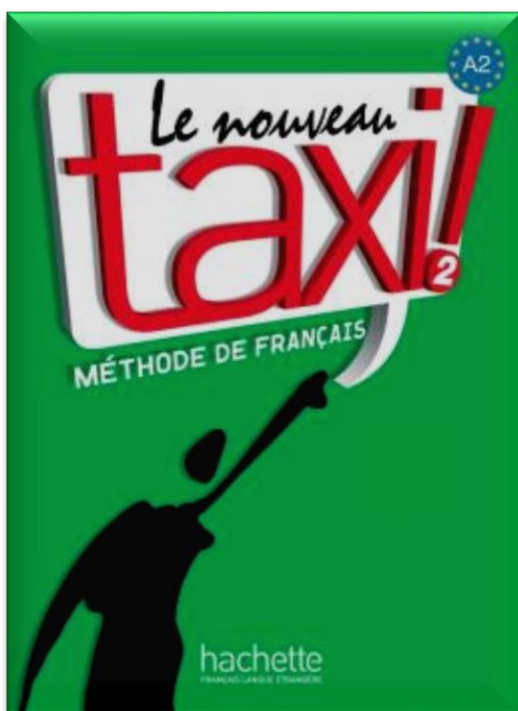
Cahier d'exercice

CD Audio Classe (x2)



Livre de l'élève

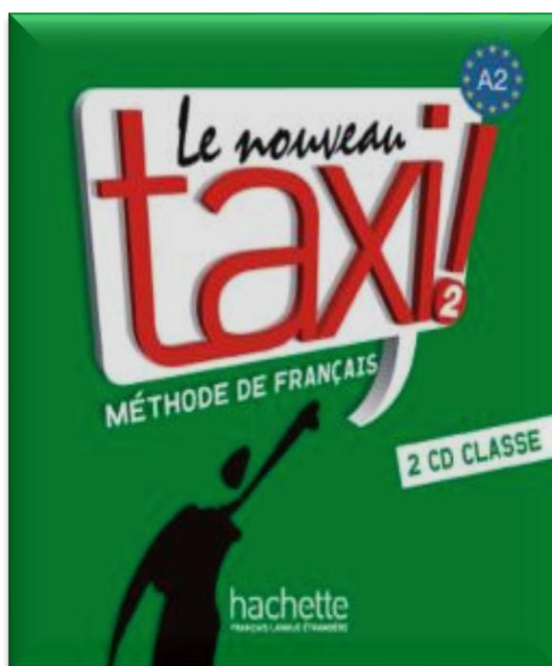
2. Les manuels de la méthode « Le Nouveau Taxi ! » destinés au niveau A2



Livre de l'élève

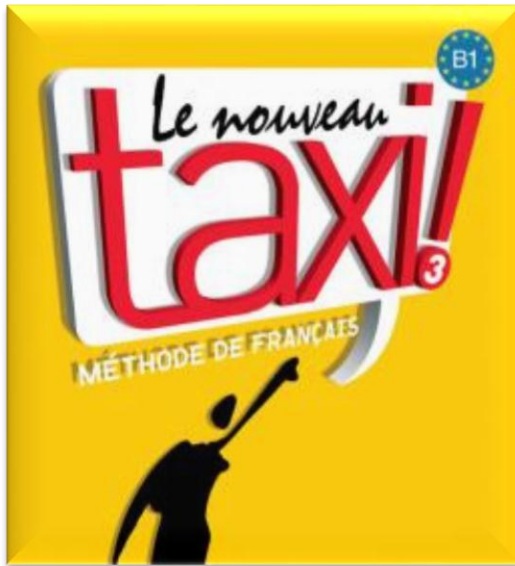


Cahier d'exercices



CD Audio Classe (x2)

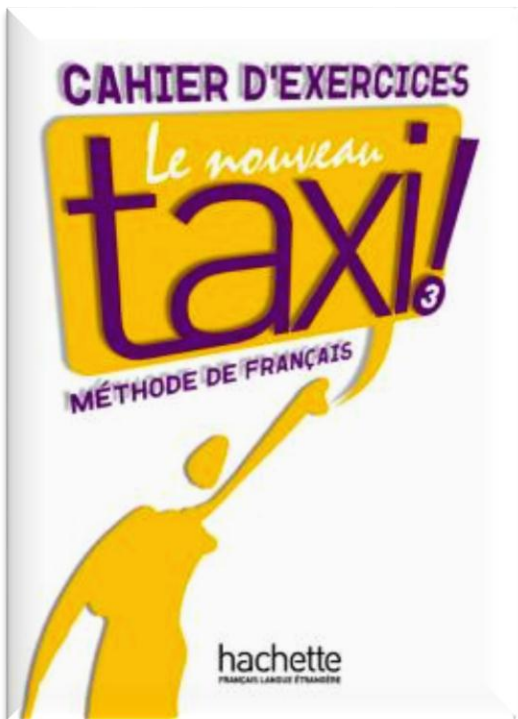
3. Les manuels de la méthode « Le Nouveau Taxi ! » destinés au niveau B1



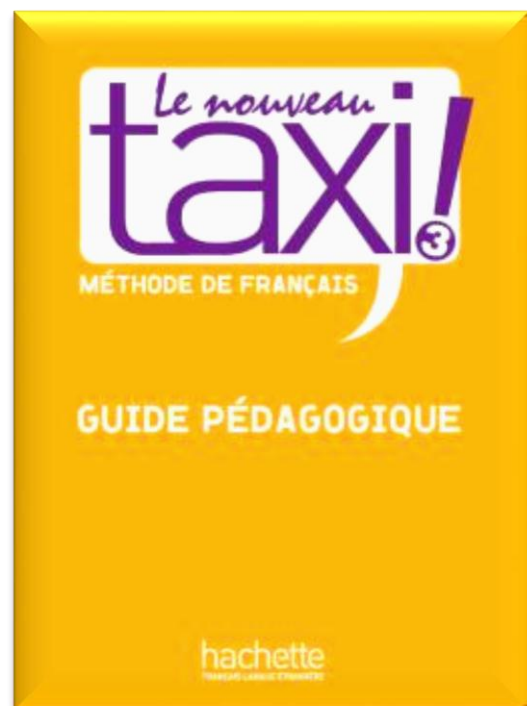
CD Audio classe (x2)



Livre de l'élève + audio inclus



Cahier d'exercices



Guide Pédagogique

Annexes

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
جامعة الشهيد حمزة لخضر - الوادي
Université Echahid hamma Lakhdar-El Oued

الوادي في 23 FEB 2020

كلية الآداب واللغات
قسم الآداب واللغة الفرنسية

الرقم : 083 / ق آل ف / 2020

جامعة الوادي
Université El Oued

ترخيص باإجراء تجارب
بيداغوجية

أنا الممضي أسفله رئيس قسم اللغة الفرنسية بكلية الآداب و اللغات -جامعة الشهيد حمزة لخضر -الوادي .

ارخص للطالبتين :جديدي أسماء ، خيزي مايسة
السذي يزاول دراسته بالسنة :الثانية ماستر لغة فرنسية
بالقيام بزيارة مؤسسة : مركز التعليم المكثف لغات الكانسة بـ: جي النور بالوادي
وذلك لإجراء تجارب بيداغوجية لدى مؤسستكم .

نرجو منكم تسهيل مهمة الطالب المذكور أعلاه بما يسمح به القانون .

مدير المركز
د. عمار مصطفىاوي

قسم الآداب
واللغة الفرنسية
كلية الآداب و اللغات
جامعة الشهيد حمزة لخضر - الوادي
باسم محمد الهادي

L'autorisation de mener des expériences pédagogiques

La grille d'observation

I- Préparation matérielle	Oui	Non	Commentaire
<p>La disposition des tables favorise-t-elle la communication.....</p> <p>Etat du tableau : L'état et le nombre de tableaux sont-ils satisfaisants.....</p> <p>Les supports utilisés sont-ils visibles et lisibles.....</p>			
II- Déroulement pédagogique			
<p>L'activité et la compétence visée sont-elles mentionnées ?</p> <p>La démarche pédagogique adoptée favorise-t-elle l'apprentissage ?</p>			
<p>Les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sont-ils actifs ? - Sont-ils réceptifs ? - S'expriment-ils spontanément ? 			
<p>L'enseignant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise-t-il la communication ? - Implique-t-il l'ensemble de ses élèves ? - Ses interventions sont-elles pertinentes ? - La relation pédagogique est-elle satisfaisante ? 			
<p>Les activités présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sont-elles en adéquation avec les objectifs visés ? - Les démarches sont-elles performantes ? - La situation présentée permet-elle d'intégrer des acquis ? - L'objectif de l'activité est-il atteint ? 			

Résumé

Résumé

Cette recherche scientifique s'inscrit dans le contexte de didactique du FLE, et plus particulièrement, la didactique de l'oral. Nous nous intéressons également dans ce travail à la pratique orale des apprenants formés en niveau intermédiaire dans un centre extrascolaire de langues et donc, la compétence principale visée est l'expression orale.

Et parce que toute langue étrangère nécessite une véritable pratique régulière, nous voulons étudier de près les vraies causes des insuffisances et de la non maîtrise de l'expression orale qui provoquent chez ce public des situations de blocage si complexes.

Notre objectif fondamental est de déterminer les différents obstacles oraux majeurs et savoir les stratégies de remédiation proposées par les enseignants à ces obstacles. Pour ce faire, nous avons opté pour deux outils d'investigation scientifique : le questionnaire et l'observation en situation, ces derniers nous aident à effectuer une étude analytique quantitative et qualitative.

Mots-clés

FLE, Didactique de l'oral, Expression orale, Centre extrascolaire, Niveau intermédiaire.

Abstract

This research falls within the context of teaching French as a foreign language (FLE), particularly oral didactics. Besides, we are concerned with the oral practice of intermediate learners trained in an extracurricular language center; therefore, the main target skill is oral expression.

Since all foreign languages require a real regular practice, we want to study closely the real reasons of the inadequacies and non-mastery of oral expression that cause such complex blockages in this sample.

Our fundamental objective is to determine the various major oral obstacles and to know the remedial strategies proposed by the teachers to these obstacles. To do this, we chose two scientific investigation tools: a questionnaire and an observation in situation, both the former and the latter help us to carry out a quantitative and qualitative analytical study.

Key Terms

FLE, oral didactics, oral expression, extracurricular centre, intermediate level.